



Programme 2017-2021

UNICEF Belgique

« **Plaider, informer et éduquer pour atteindre chaque enfant d'ici 2030 au sein des ODD** »

Mars 2017

Table des matières

Liste des abréviations	4
A. PARTIE I : GENERALITES.....	5
I. Fiche générale du programme	5
II. Description des résultats attendus (outcomes) du programme	5
III. Budget du programme	6
1. T1 – Budget général du programme	6
2. T2 – Budget des coûts de gestion.....	9
B. PARTIE II : PRESENTATION DU PROGRAMME PAR PAYS	9
I. Pays Belgique.....	9
1. Fiche pays Belgique.....	9
2. Liste des partenaires et parties prenantes connus au moment de la demande.....	9
3. Théorie du Changement associée au pays Belgique.....	13
4. Analyse des risques associée au pays Belgique.....	20
5. Description de la prise en compte des recommandations formulées dans le cadre du Dialogue Stratégique lié à un CSC	23
6. OS1	26
6.1. Fiche OS1	26
6.2. Description Objectif Spécifique 1	27
6.3. T4 – Coûts opérationnels OS1	30
6.4. Motivation au regard des critères du CAD OS1	30
6.4.1. Description de la Pertinence OS1	30
6.4.2. Description de l'Efficacité OS1	30
6.4.3. Description de la Durabilité OS1	32
6.4.4. Description de l'Effizienz OS1.....	32
6.5. Description de la Stratégie de Partenariat spécifique pour le pays Belgique	33
6.6. Description des Synergies et Complémentarités OS1	33
7. OS2	35
7.1. Fiche OS2.....	35
7.2. Description Objectif Spécifique 2.....	36
7.3. T4 – Coûts opérationnels OS2	38
7.4. Motivation au regard des critères du CAD OS2	38
7.4.1. Description de la Pertinence OS2	38
7.4.2. Description de l'Efficacité OS2.....	40
7.4.3. Description de la Durabilité OS2	41
7.4.4. Description de l'Effizienz OS2.....	41
7.5. Description de la Stratégie de Partenariat spécifique pour le pays Belgique	42
7.6. Description des Synergies et Complémentarités OS2	42
8. OS3	45
8.1. Fiche OS3.....	45
8.2. Description Objectif Spécifique 3.....	46
8.3. T4 – Coûts opérationnels OS3	50

8.4.	Motivation au regard des critères du CAD OS3	50
8.4.1.	Description de la Pertinence OS3	50
8.4.2.	Description de l'Efficacité OS3.....	50
8.4.3.	Description de la Durabilité OS3	51
8.4.4.	Description de l'Efficience OS3.....	51
8.5.	Description de la Stratégie de Partenariat spécifique pour le pays Belgique	52
8.6.	Description des Synergies et Complémentarités OS3	52
C.	PARTIE III : ANNEXES.....	52
I	Annexes TOC	52
II	Annexes OS1.....	52
III	Annexes OS2.....	52

Liste des abréviations

ACC	Analyse Contextuelle Commune	OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ACNG	Acteurs de la coopération non-gouvernementale	ONG	Organisation Non-Gouvernementale
ACODEV	Fédération francophone et germanophone des associations de coopération au développement	OS	Objectif Spécifique
AI	Acteurs Institutionnels	PEST	Political, Economic, Social, and Technological (factors)
ANG	Acteurs non-gouvernementaux	RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
CAD	Comité d'Aide au Développement	SDJ	Service Droits des Jeunes
CEDAW	Convention pour l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes	SWOT	Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats
CGRA	Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides	TFE	Travail de Fin d'Etude
CODE	Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant	UE	Union européenne
COI	Country Of Origin Information	UPR	Universal Periodic Review
CRBP	Children's Rights & Business Principles	VLOR	Vlaamse Onderwijs Raad
CRC	Convention relative aux droits de l'enfant	WaSH	Programme « Water, Sanitation, Hygiene » (Eau, assainissement, Hygiène) de l'UNICEF
CRM	Customer Relationship Management		
CSC	Cadre Stratégique Commun		
CTB	Coopération Technique Belge		
DEI	Défense des Enfants International		
DGD	Direction Générale Coopération au Développement et Aide Humanitaire		
ECM	Education à la Citoyenneté Mondiale		
ECMS	Education à la Citoyenneté Mondiale Solidaire		
ECPAT	End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of Children for Sexual Purpose		
ED	Education au Développement		
EFQM	European Foundation for Quality Management		
ETP	Equivalent Temps Plein		
FEB	Fédération des Entreprises Belges		
HEP	Hautes Ecoles Pédagogiques		
IATI	International Aid Transparency Initiative		
JSP	Joint Strategic Plan		
KIRECO	Kinderrechtencoalitie Vlaanderen ou Coalition flamande pour les Droits de l'Enfant		
KPI	Key Performance Indicators		
NGO-Federatie	Fédération flamande des associations de coopération au développement		
ODA	Official Development Assistance		
ODD	Objectifs de Développement Durable		

A. PARTIE I : GENERALITES

Les modifications du programme initial, suite à la révision du budget portent sur :

- l'OS1 de plaidoyer envers les entreprises est maintenu dans son résultat 1 de « sensibilisation », le résultat 2 d' « engagement » sera réalisé sur fonds propres ;
- l'OS2 d'éducation au développement voit sa partie adaptation de l'outil digital néerlandophone <https://www.unicef.be/nl/leerkrachten/bordvolkinderrechten/> vers les élèves francophones reportée ;
- l'OS3 d'engagement du grand public ne développera pas le programme « U-report » sur ce subside, et réalisera les résultats ciblant sa base sociale (les bénévoles) sur fonds propres.

I. Fiche générale du programme

Titre général du programme :	« Plaider, informer et éduquer pour atteindre chaque enfant d'ici 2030 au sein des ODD »		
Pays couverts par le programme :	Belgique	CSC Nord	
Date de début du programme :	1er janvier 2017		
Date de fin du programme :	31 décembre 2021		
Acteur(s) accrédité(s) demandeur(s):	UNICEF Belgique	Statut : OSC – Fondation d'utilité publique	Compte bancaire IBAN BE39 4350 3235 3119 BIC KRED BE BB
Budget :	Budget total des Coûts Directs du programme :	3.649.474,08 €	
	Montant du subside :	3.175.042,45 €	
	UNICEF Belgique :	729.894,82 €	

Contacts :	Nom	Téléphone	E-mail
Personne de contact pour la DGD pour le programme :	Pascale Recht	02/233.37.83	precht@unicef.be
Personne de contact de l'ACNG :	Olivier Marquet	02/233.37.84	omarquet@unicef.be

II. Description des résultats attendus (outcomes) du programme

Outcome	Operational costs	Actors involved in the case of a joint programme
Belgium SO 1 narr Advocacy	976.469,27 €	Unicef Belgique
Belgium SO 2 narr Education	958.418,21 €	Unicef Belgique
Belgium SO 3 narr Public advocacy	1.370.288,71 €	Unicef Belgique

III. Budget du programme

1. T1 – Budget général du programme :

UNICEF - Programme 2017-2021 - Budget Général						
Pays	OS	Années	Investissement	Fonctionnement	Personnel	Total général
CSC Belgique	OS 1	2017	-	71.136,54	137.522,06	208.658,60
		2018	-	37.370,38	160.949,77	198.320,15
		2019	-	47.908,68	154.275,75	202.184,43
		2020	-	34.201,77	147.166,67	181.368,44
		2021	-	35.091,83	150.845,82	185.937,65
		Total	-	225.709,20	750.760,07	976.469,27
	OS 2	2017	4.056,97	119.355,53	99.164,55	222.577,05
		2018	-	76.772,95	107.930,01	184.702,96
		2019	-	92.591,08	110.627,95	203.219,03
		2020	-	59.779,94	113.394,26	173.174,20
		2021	-	58.516,05	116.228,92	174.744,97
		Total	4.056,97	407.015,55	547.345,69	958.418,21
	OS 3	2017	-	170.661,18	89.755,71	260.416,89
		2018	-	154.514,28	97.689,35	252.203,63
		2019	-	195.100,98	100.131,67	295.232,65
		2020	-	177.299,80	102.635,22	279.935,02
		2021	-	177.299,80	105.200,73	282.500,53
		Total	-	874.876,04	495.412,68	1.370.288,72
	Total CSC	2017	4.056,97	361.153,25	326.442,32	691.652,54
		2018	-	268.657,61	366.569,13	635.226,74
		2019	-	335.600,74	365.035,37	700.636,11
2020		-	271.281,51	363.196,15	634.477,66	
2021		-	270.907,68	372.275,47	643.183,15	
Total		4.056,97	1.507.600,79	1.793.518,44	3.305.176,20	
Total Volet CSC	2017	4.056,97	361.153,25	326.442,32	691.652,54	
	2018	-	268.657,61	366.569,13	635.226,74	
	2019	-	335.600,74	365.035,37	700.636,11	
	2020	-	271.281,51	363.196,15	634.477,66	
	2021	-	270.907,68	372.275,47	643.183,15	
	Total	4.056,97	1.507.600,79	1.793.518,44	3.305.176,20	

Total Coûts Opérationnels - CO (CSC+HCSC)		2017	4.056,97	361.153,25	326.442,32	691.652,54
		2018	-	268.657,61	366.569,13	635.226,74
		2019	-	335.600,74	365.035,37	700.636,11
		2020	-	271.281,51	363.196,15	634.477,66
		2021	-	270.907,68	372.275,47	643.183,15
		Total	4.056,97	1.507.600,79	1.793.518,44	3.305.176,20
Coûts de Gestion - CG	Evaluation / Audit	2017				-
		2018				-
		2019				42.722,84
		2020				-
		2021				42.722,85
		Total				85.445,69
	Proportion CD				2,34%	
	Autres coûts de gestion	2017		32.187,57	32.512,80	64.700,37
		2018		10.111,07	35.386,62	45.497,69
		2019		13.813,72	36.270,98	50.084,70
		2020		10.467,10	37.178,13	47.645,23
		2021		12.816,85	38.107,35	50.924,20
Total			79.396,31	179.455,88	258.852,19	
Taux de Gestion				7,09%		
Grand Total				344.297,88		
Total Coûts Directs - CD (CO + CG)		2017				756.352,91
		2018				680.724,43
		2019				793.443,65
		2020				682.122,89
		2021				736.830,20
		Total				3.649.474,08

CO Maximum Hors CSC = 25%	Répartition CSC :	100,00%	Répartition Hors CSC :	0,00%
---------------------------	-------------------	---------	------------------------	-------

Résumé Général	Années	Total CD Programme	Contribution OSC 20%	Contribution DGD 80% (*)	Frais de structure 7,00%
	2017	756.352,91	151.270,58	605.082,33	52.944,70
	2018	680.724,43	136.144,89	544.579,54	47.650,71
	2019	793.443,65	158.688,73	634.754,92	55.541,06
	2020	682.122,89	136.424,58	545.698,31	47.748,60
	2021	736.830,20	147.366,04	589.464,16	51.578,11
Total	3.649.474,08	729.894,82	2.919.579,26	255.463,19	

(*) dont maximum 10% de CG.

Subside UNICEF Belgique :	2017	Tranche 1	658.027,03
	2018	Tranche 2	592.230,25
	2019	Tranche 3	690.295,98
	2020	Tranche 4	593.446,91
	2021	Tranche 5	641.042,27
	Total Subside :		

2. T2 – Budget des coûts de gestion

	2017	2018	2019	2020	2021	Eindtotaal
1. Investering	€ -				€ -	€ -
2. Werking	€ 32.187,57	€ 10.111,07	€ 13.813,72	€ 10.467,10	€ 12.816,85	€ 79.396,31
3. Personeel	€ 32.512,80	€ 35.386,62	€ 36.270,98	€ 37.178,13	€ 38.107,35	€ 179.455,88
3.1 Lokaal personeel						€ -
3.2 Coöperanten						€ -
3.3 Personeel hoofdzetel	€ 32.512,80	€ 35.386,62	€ 36.270,98	€ 37.178,13	€ 38.107,35	€ 179.455,88
Totaal	€ 64.700,37	€ 45.497,69	€ 50.084,70	€ 47.645,23	€ 50.924,20	€ 258.852,19
4. Andere kosten	€ -	€ -	€ 42.722,84	€ -	€ 42.722,85	€ 85.445,69
4.1 Auditkosten	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	€ -
4.2 Evaluatiekosten	€ -	€ -	€ 42.722,84	€ -	€ 42.722,85	€ 85.445,69
Eindtotaal	€ 64.700,37	€ 45.497,69	€ 92.807,54	€ 47.645,23	€ 93.647,05	€ 344.297,88

B. PARTIE II : PRESENTATION DU PROGRAMME PAR PAYS

I. Pays Belgique

1. Fiche pays Belgique

Coûts opérationnels totaux pour le pays :	3.305.176,20 €			
Personne de contact en Belgique pour la DGD pour le pays :	Pascale Recht	UNICEF Belgique	02/233.37.83	precht@unicef.be
Personne de contact qui représente l'ACNG dans le pays :	Olivier Marquet	UNICEF Belgique:	02/233.37.84	omarquet@unicef.be

La Convention des droits de l'enfant est le premier traité de défense des droits de l'Homme universellement ratifié à confier sa mise en oeuvre à une institution spécialisée des Nations Unies, en l'occurrence, l'UNICEF. Ce mandat, poursuivi par UNICEF Belgique dans ses programmes subsidiés dans le domaine de la coopération belge au développement, est donc ciblé spécifiquement sur un appui aux autorités pour institutionnaliser « la prise en compte des droits de l'enfant de manière transversale dans les programmes de coopération bilatérale », tel que le recommandent les Observations finales du Comité adressées à la Belgique.

Ce programme vise à contribuer au respect des droits de CHAQUE enfant au sein des Objectifs de Développement Durable. Il se situe dans la continuité du programme précédent en déployant des activités de plaidoyer politique, d'éducation au développement, et de sensibilisation/mobilisation du grand public. L'objectif principal reste que les politiques belges du développement y compris l'aide humanitaire, de l'éducation, de la migration, et le secteur privé belge actif dans le sud, contribuent davantage à la réalisation des droits de chaque enfant, en particulier les plus vulnérables : « a fair chance for every child ». La participation des enfants et l'innovation seront deux aspects mis en valeur, comme vecteurs privilégiés de l'inclusion sociale de tous les enfants, et d'équité.

2. Liste des partenaires et parties prenantes connus au moment de la demande

Partie prenante 1			
Nom complet et abréviation :	UNICEF		
Coordonnées :	Adresse :	Téléphone :	E-mail :
	Fonds des NU pour l'enfance Palais des Nations CH – 1211 Genève 10	+41 22 909 5312	sflavier@unicef.org
Personne de contact :	Sandrine Flavier		
Outcome(s) / Objectif(s) spécifique(s) :	OS 1 OS 2 OS 3		
Budget par Outcome :	OS 1 : 976.469,27 € OS 2 : 958.418,21 € OS 3 : 1.370.288,71 €		

Description synthétique du rôle du partenaire pour chaque Outcome :	UNICEF Belgique est lié à l'UNICEF par un accord d'accréditation . En tant que Fonds des NU dépendant directement de l'Assemblée générale, l'UNICEF promeut les droits et le bien-être de chaque enfant, dans tout ce qu'il fait. Avec ses partenaires, il travaille dans 190 pays et territoires pour traduire cet engagement en action concrète, en déployant des efforts particuliers pour les enfants les plus vulnérables et les plus marginalisés, pour le bien de tous les enfants partout dans le monde.
Date de début de la relation partenariale avec l'ACNG :	Juin 1952

Partie prenante 2			
Nom complet et abréviation :	Commission nationale aux droits de l'enfant (CNDE)		
Coordonnées :	Adresse :	Téléphone :	E-mail :
	Quai de Willebroeck, 33 1000 Bruxelles	+32 2 542 84 69	Catherine.Peters@ncrk-cnde.be
Personne de contact :	Catherine Peeters		
Outcome(s) / Objectif(s) spécifique(s) :	OS 1 OS 2		
Budget par Outcome :	<i>Hors subside DGD</i>		
Description synthétique du rôle du partenaire pour chaque Outcome :	La CNDE est une plateforme de concertation entre quelques 90 acteurs en matière de droits de l'enfant qui ont été désignés par les pouvoirs publics belges. Les travaux sont axés sur une contribution aux missions de rédaction de rapports belges à l'égard d'instances internationales et sur la formulation de recommandations politiques générales. UNICEF Belgique est membre à part entière de la CNDE (voir accord de coopération) et de l'organe d'avis, et y relaie les objectifs de ce programme.		
Date de début de la relation partenariale avec l'ACNG :	2006 voir http://www.ncrk.be/sites/1168.fedimbo.belgium.be/files/accord_de_cooperation.pdf		

Partie prenante 3			
Nom complet et abréviation :	Plateforme Droits de l'Enfant dans la Coopération au Développement		
Coordonnées :	Adresse :	Téléphone :	E-mail :
	Rue Gachard 88 B-1050 Bruxelles	+32 2 639 09 70	marie.wuestenberghs@sos-kinderdorpen.be
Personne de contact :	Jusqu'à fin 2017 : Marie Wuestenberghs (SOS Villages Enfants)		
Outcome(s) / Objectif(s) spécifique(s) :	OS 1		
Budget par Outcome :	15.000		
Description synthétique du rôle du partenaire pour chaque Outcome :	La Plateforme vise à créer une assise sociétale et politique aussi large que possible quant à l'importance des droits de l'enfant au sein de la coopération au développement et contribue ainsi à la réalisation de l'OS 1		
Date de début de la relation partenariale avec l'ACNG :	2005		

Partie prenante 4			
Nom complet et abréviation :	The Shift		
Coordonnées :	Adresse :	Téléphone :	E-mail :
	Espace Jacqmotte - Hoogstraat 139 rue Haute (b14) - 1000 Brussels	+32 2 503 54 18	
Personne de contact :	David Leysens, Co-Executive Officer		
Outcome(s) / Objectif(s) spécifique(s) :	OS 1		
Budget par Outcome :	8.000		
Description synthétique du rôle du partenaire pour chaque Outcome :	UNICEF Belgique collabore étroitement avec The Shift. The Shift, comme plateforme belge du développement durable et comme secrétariat belge de UN Global Compact Network, est un partenaire important de la Commission CRBP belge (qui est une sub-commission de UN Global Compact Belgique axé sur les droits des enfants). Grâce à son réseau fort et à son expertise au niveau de la durabilité dans le secteur privé, The Shift est un partenaire important pour UNICEF Belgique dans son objectif de sensibiliser le secteur privé belge quant à son impact sur les droits des enfants (dans le Sud et ailleurs).		
Date de début de la relation partenariale avec l'ACNG :	2015		

Partie prenante 5			
Nom complet et abréviation :	Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant		
Coordonnées :	Adresse :	Téléphone :	E-mail :
	Rue du Marché aux Poulets 30 - B-1000 Bruxelles	+ 32 2 223 75 00	info@lancode.be
Personne de contact :	Fanny Hendrich		
Outcome(s) / Objectif(s) spécifique(s) :	OS 1 et OS 2		
Budget par Outcome :	<i>Hors subside DGD</i>		
Description synthétique du rôle du partenaire pour chaque Outcome :	Dans le cadre de ce programme DGD, UNICEF Belgique contribue au rapportage alternatif de cette coalition envers le Comité des droits de l'enfant en ce qui concerne la place des droits de l'enfant dans la coopération au développement belge, et contribue aux priorités de ces coalitions qui ont un lien avec le Sud et l'éducation au développement.		
Date de début de la relation partenariale avec l'ACNG :	1994 voir http://www.lancode.be/membres.html		

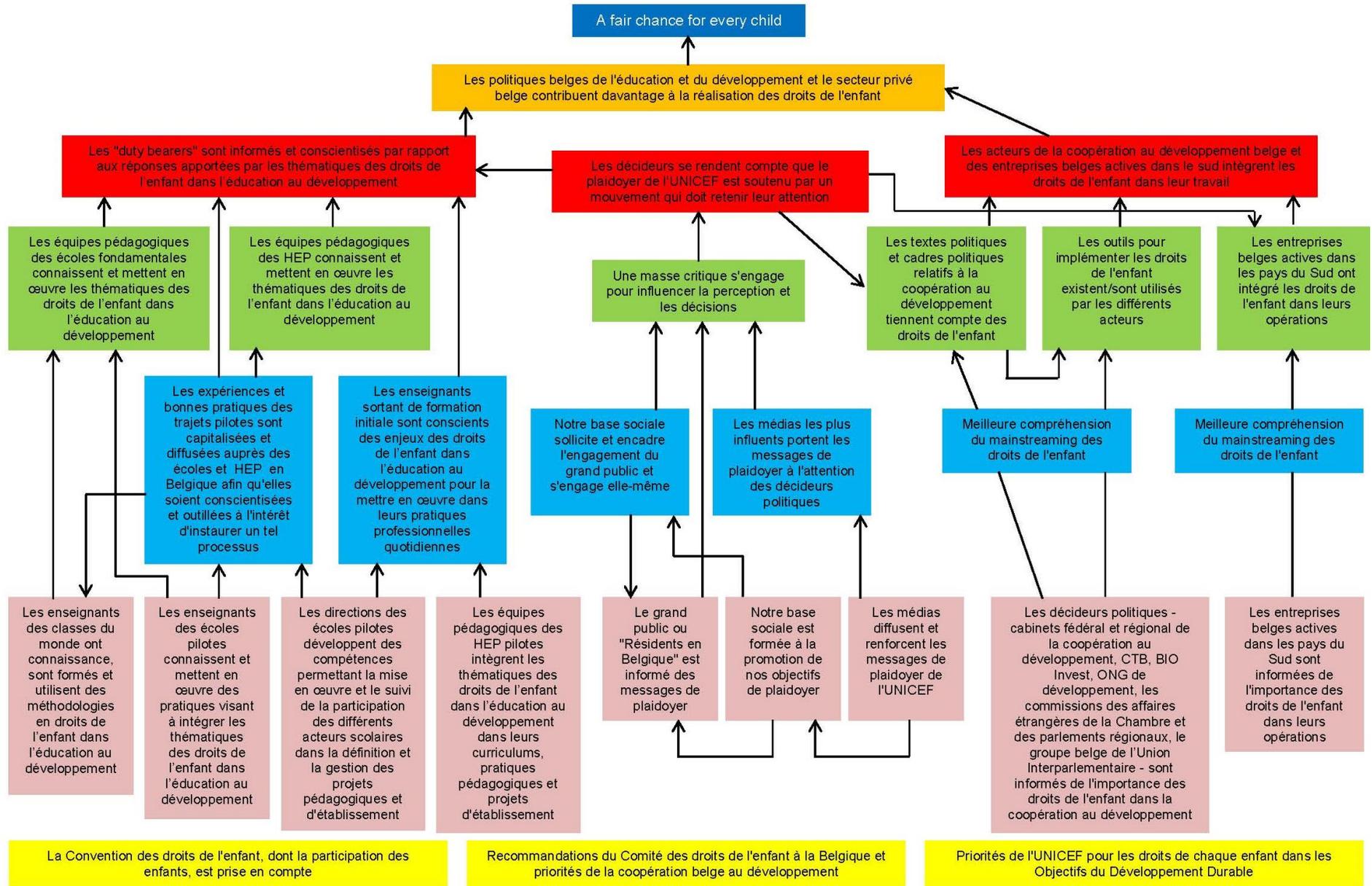
Partie prenante 6			
Nom complet et abréviation :	Kinderrechtencoalitie Vlaanderen		
Coordonnées :	Adresse :	Téléphone :	E-mail :
	Koningin Maria Hendrikaplein 5/103 9000 Gent	09/225.90.25	info@kinderrechtencoalitie.be
Personne de contact :	Farah Laporte		
Outcome(s) / Objectif(s) spécifique(s) :	OS 1 et OS 2		
Budget par Outcome :	<i>Hors subside DGD</i>		
Description synthétique du rôle du partenaire pour chaque Outcome :	Dans le cadre de ce programme DGD, UNICEF Belgique contribue au rapportage alternatif de cette coalition au Comité des droits de l'enfant en ce qui concerne la place des droits de l'enfant dans la coopération au développement belge, et contribue aux priorités de ces coalitions qui ont un lien avec le Sud.		
Date de début de la relation partenariale avec l'ACNG :	1994 voir http://kinderrechtencoalitie.be/leden		

Partie prenante 7			
Nom complet et abréviation :	Plateforme Mineurs en Exil		
Coordonnées :	Adresse :	Téléphone :	E-mail :
	Rue Marché aux Poulets 30 B-1000 Bruxelles	+32 (0) 2 210.94.91	Tine Vermeiren tv@sdj.be Katja Fournier kf@sdj.be
Personne de contact :	Katja Fournier, coordinatrice de la Plateforme Mineurs en Exil		
Outcome(s) / Objectif(s) spécifique(s) :	OS 1		
Budget par Outcome :	<i>Hors subside DGD</i>		
Description synthétique du rôle du partenaire pour chaque Outcome :	Dans le cadre de ce programme DGD, UNICEF Belgique contribue aux travaux de la Plateforme pour coordonner les actions des professionnels travaillant avec les mineurs étrangers non-accompagnés (MENA) et les mineurs accompagnés de leurs parents mais en séjour précaire ou irrégulier, et travaille de manière privilégiée avec certains membres de la Plateforme pour réaliser l'OS 1.		
Date de début de la relation partenariale avec l'ACNG :	1999 voir http://www.mineursenexil.be/fr/la-plate-forme/a-propos/		

Partie prenante 8			
Nom complet et abréviation :	Partenaires pour les écoles droits de l'enfant / Partners voor Kinderrechtenscholen		
Coordonnées :	Adresse :	Téléphone :	E-mail :
	Ravensteingalerij 3, 1000 Brussel	02/504.60.20	sandra.galbusera@planbelgie.be
Personne de contact :	Sandra Galbusera		
Outcome(s) / Objectif(s) spécifique(s) :	OS 2		
Budget par Outcome :	96.245	67.000 (formations) 29.245 (conseil d'avis)	

<p>Description synthétique du rôle du partenaire pour chaque Outcome :</p>	<p>« Partenaires pour les Ecoles des droits de l'enfant » est un accord de synergie entre diverses organisations éducatives spécialisées dans l'éducation aux droits de l'enfant. Son objectif : coacher d'une part les équipes éducatives de manière à ce qu'elles intègrent l'approche « droits de l'enfant » dans leur pratique et stratégie de tous les jours et acquérir et partager d'autre part de l'expérience pour l'application d'une approche droits de l'enfant dans l'enseignement. Cette expertise et cette expérience de la pratique (= evidence) sont utilisées par des partenaires déterminés en vue de mener un plaidoyer destiné à intégrer les droits de l'enfant dans l'enseignement français et flamand. Une telle collaboration permet de partager et de valoriser l'expérience de diverses organisations, d'encadrer davantage d'écoles et de pérenniser notre impact. « Partenaires pour les Ecoles des droits de l'enfant » se compose actuellement des organisations suivantes : le Délégué général aux droits de l'enfant, Djapo, KIYO, Plan Belgique, UNICEF Belgique (à partir de janvier 2017), Via Don Bosco et Vormen.</p> <p>Formation des enseignants Suite à une demande émanant des enseignants d'être mieux épaulés et formés en ce qui concerne l'éducation aux droits de l'enfant (cf. étude Kireco) et à une demande conjointe pour des méthodologies concrètes afin de gérer la diversité de manière positive, il a été décidé de développer une formation/recyclage sur l'éducation aux droits de l'enfant. Un module de formation a été mis au point et testé dans une demi-douzaine d'écoles durant le programme 2014-2016. La convention de collaboration ex annexée.</p> <p>Le Conseil consultatif pour l'éducation aux droits de l'enfant vise, au moyen d'études, de networking, de partage d'exemples de bonnes pratiques, etc. à collecter des connaissances (scientifiques) sur l'éducation aux droits de l'enfant dans l'enseignement (éducation de qualité, renforcement des compétences, etc.). Cette synergie sera finalisée au début du programme 2017-2021.</p>
<p>Date de début de la relation partenariale avec l'ACNG :</p>	<p>Février 2015</p>

3. Théorie du Changement associée au pays Belgique



Légende: Impact / Intermediaire outcomes / Immediates outcomes / Intermediaires outputs / Immediate outputs / Base line groupes cibles / Assomptions

La présente théorie du changement ne reprend que la partie du travail d'UNICEF Belgique concernée par notre demande de subvention 2017-2021. Cette partie présentée à la demande de subsides cadre totalement avec la TOC reprise dans l'ACC Nord, en y apportant l'approche et la dimension « droits de l'enfant ». Elle est également en phase avec la TOC de l'UNICEF dont deux exemples figurent en annexe.

Par ailleurs, le schéma ci-dessus ne représente qu'un résumé de la théorie du changement soutenant ce programme, et chacun des trois objectifs spécifiques dispose de détails de changements plus élaborés, qui serviront de baseline pour le suivi et monitoring (an 3 et an 5).

Le mandat de l'UNICEF dans le processus de surveillance et de mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant (la Convention) constitue la base légale de la « théorie du changement » pour tous les programmes développés par l'UNICEF dans le monde et en Belgique. La Convention est le premier traité de défense des droits de l'Homme universellement ratifié à confier sa mise en œuvre à une institution spécialisée des Nations Unies, en l'occurrence, l'UNICEF. Selon les termes de la Convention, l'UNICEF a l'obligation juridique de promouvoir et de protéger les droits de l'enfant en soutenant les travaux du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies (le Comité). Outre les conseils et l'assistance qu'il apporte au Comité, l'UNICEF appuie la tenue de vastes consultations pour améliorer la précision des informations sur la situation des enfants soumises par les Etats au Comité et la mise en œuvre des recommandations formulées par le Comité aux Etats (http://www.unicef.org/french/crc/index_30210.html) **Ce chemin de changement est donc cyclique : UNICEF Belgique prépare les rapports alternatifs (voix des enfants, WDYT ?) pour l'examen de la Belgique par le Comité en 2018, et adaptera ensuite son appui aux autorités en fonction des nouvelles recommandations qui seront émises.**

Le mandat poursuivi par UNICEF Belgique au niveau de ses programmes subsidiés dans le domaine de la coopération belge au développement est donc ciblé spécifiquement sur un appui aux autorités pour « la prise en compte des droits de l'enfant de manière transversale dans les programmes de coopération bilatérale », tel que le recommandent les Observations finales du Comité adressées à la Belgique. Ce processus unique et contraignant constitue le cadre dans lequel UNICEF Belgique collabore avec les différents acteurs, décideurs et autorités belges. Il est accompagné de nombreux outils relatifs à la gestion de ce processus, comme les « advocacy toolkit » et « child right education toolkit », par exemple, permettant à chaque Comité national agréé par l'UNICEF d'adapter ses stratégies pour répondre au mieux à ces obligations en fonction des réalités locales et des risques spécifiques auquel il doit faire face. UNICEF Belgique étant une fondation d'utilité publique, son conseil d'administration et ses organes de gestion ont toute latitude pour poser ces choix stratégiques et adapter ce mandat à la réalité belge. C'est ainsi que des choix de partenariat spécifiques se nouent, avec les différents acteurs/secteurs afin de renforcer les actions entreprises pour une atteinte optimale du changement ultime : « a fair chance for every child », faire avancer les droits pour impacter CHAQUE enfant, spécialement les plus désavantagés.

Le présent Programme « plaider, éduquer et informer pour atteindre CHAQUE enfant d'ici 2030 au sein des ODD » veut contribuer à la lutte contre les inégalités, et à l'inclusion sociale des enfants dans le monde. Ce changement recherché devrait permettre de renforcer les liens entre le respect des droits de l'enfant dans le monde et la contribution que peuvent y apporter les décideurs, la société civile organisée, les entreprises et les citoyens ici en Belgique¹. L'accent est mis sur les enfants les plus vulnérables, choix qui cadre avec les données issues du baromètre produit en 2016 par la DGD pour le secteur. Le changement ultime recherché est d'éradiquer les inégalités dans le monde et de faire en sorte que chaque enfant bénéficie des mêmes chances d'accéder à ses droits, notamment en termes d'inclusion sociale (comme décrit dans la TOC spécifique en annexe).

UNICEF Belgique s'attellera à cette tâche notamment avec un plaidoyer auprès des acteurs ayant un lien avec le Sud, comme les acteurs de la coopération au développement y compris l'aide humanitaire, de la migration et les entreprises (cf. CSC Nord D1, D2 et D3) et à l'aide d'un plaidoyer sur les droits de l'enfant dans l'éducation au développement (cf. CSC Nord A1, A2, B1 et B2). Ces deux champs envers les décideurs politiques et économiques sont soutenus par un travail de « public advocacy » avec les acteurs de première et de deuxième ligne (cf. CSC Nord C1, C2, C3 & D3.3).

Le présent programme se situe dans la continuité des précédents programmes, avec des accents spécifiques sur l'amélioration de la pertinence de nos interventions dans chacun des objectifs spécifiques décrits ci-dessous, et une amélioration de leur interaction via un renforcement des processus internes (avec notamment un appui en EFQM, déjà initié dans le programme précédent).

¹ En termes d'équité et d'inclusion sociale, nous nous référons aux points (cf. SD17 du CSC Nord) qui assigne à la coopération au développement un rôle important de lutte contre la pauvreté et les inégalités.

Trois axes fondateurs de changement, propres à l'UNICEF, sous-tendent la théorie du changement du présent programme:

1. *Un travail d'appui pour la mise en œuvre par la Belgique de la Convention relative aux Droits de l'Enfant*

La Convention relative aux Droits de l'Enfant donne à l'UNICEF le mandat de promouvoir et de protéger les droits de l'enfant en soutenant les travaux du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies. L'agrément de coopération entre l'UNICEF et UNICEF Belgique donne à ce dernier le mandat de fournir un appui aux décideurs politiques, professeurs et entreprises, pour la mise en œuvre des droits de l'enfant, suivant les recommandations du Comité des droits de l'enfant à la Belgique. Pour ce faire, UNICEF Belgique se base sur les cadres légaux existants (Notes stratégiques de la DGD- dont celle relative aux droits de l'enfant-, Priorités politiques des Cabinets, Plan d'Action RSE des Affaires étrangères, Pactes scolaires, les ACC et CSC) afin d'y améliorer la prise en compte de l'intérêt supérieur de chaque enfant, et ce en collaboration avec les acteurs de leur mise en œuvre, dans une optique finale de désengagement.

2. *Les priorités de l'UNICEF pour les droits de chaque enfant dans les ODD*

L'UNICEF travaille actuellement dans le cadre mondial des Objectifs de Développement Durable (ODD). Ce nouvel Agenda contribue de manière innovante à l'agenda des droits de l'enfant, en ce sens qu'il met en évidence des problématiques importantes pour les enfants qui n'étaient pas encore d'actualité au moment où fut rédigé la Convention relative aux droits de l'enfant, par exemple, les problématiques du changement climatique ou de la responsabilité sociétale des entreprises. Pour l'UNICEF, les ODD constituent donc une opportunité unique pour construire une société plus inclusive à l'égard des groupes les plus marginalisés en général et des enfants les plus vulnérables en particulier. (ACC Nord 2.3.1). L'UNICEF veut utiliser ce cadre des ODD pour demander plus d'attention pour les enfants les plus vulnérables, et porter certaines violations des droits de l'enfant à l'agenda des décideurs politiques, des "duty bearers" et du grand public.

3. *La participation des enfants, telle que définie dans la Convention des Droits de l'Enfant est prise en compte :*

Les enfants veulent contribuer au changement et leur participation apporte de réels avantages pour améliorer leur propre vie et celle de leur communauté. Chacun des trois objectifs spécifiques de ce programme intégrera la voix des enfants, et ce de manière adaptée. Ce processus de participation des enfants fera l'objet d'une attention particulière et d'une valorisation spécifique, car déterminant dans l'atteinte de l'objectif global de changement « a fair chance for every child ». UNICEF Belgique veille spécialement à faire entendre la voix des enfants les plus vulnérables, et fait en sorte que son travail de plaidoyer, d'éducation et de sensibilisation soit ancré dans les recommandations formulées par les enfants et les jeunes eux-mêmes.

Plaidoyer envers les acteurs ayant un lien avec le Sud : le changement recherché est plus d'attention pour les droits de l'enfant dans leurs opérations

Dans un premier objectif, UNICEF Belgique veut apporter un changement qui verrait les acteurs belges en lien avec les pays en développement consacrer de l'attention dans leurs opérations pour les droits de l'enfant. Les acteurs concernés sont les acteurs politiques de la coopération au développement, l'aide humanitaire, les acteurs politiques de la migration et de l'asile, et les entreprises (voir OS1).

Malgré l'existence d'une base juridique² concernant les droits de l'enfant dans la coopération au développement belge, l'intégration horizontale reste faible. Ceci a été constaté par le Comité des droits de l'enfant lors de son examen de la Belgique en 2010 : « [le comité] déplore, toutefois, qu'apparemment les droits de l'enfant [...] n'aient pas été intégrés dans la coopération pour le développement »³. Dans la cadre de son programme DGD 2017-2021, UNICEF Belgique veut soutenir la mise en œuvre du cadre juridique avec des outils simples et pratiques.

Malgré les nombreuses avancées pour la prise en compte des droits de l'enfant dans les politiques migratoires, les mesures nationales visant la mise en œuvre des droits de l'enfant dans les pays d'origine, de transit et de destination restent faibles et les enfants migrants et réfugiés sont souvent oubliés dans les politiques d'asile et de migration. Dans la cadre de son programme DGD 2017-2021, UNICEF Belgique veut fournir aux autorités plus d'informations sur la situation des enfants dans les pays d'origine et de transit ainsi que soutenir la prise en compte de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures d'asile à l'aide de recherches et d'outils méthodologiques qui répondent à leurs besoins. UNICEF Belgique relaie également auprès d'eux la voix des enfants concernés par la migration (Projet « What Do You Think ? » qui vise à faire entendre la voix des enfants migrants et réfugiés en Belgique sur le respect de leurs droits en Belgique et dans le monde).

La réponse humanitaire de l'UNICEF a également pour fondement la Convention relative aux droits de l'enfant (CRC) et ses Protocoles facultatifs, ainsi que la Convention pour l'élimination de toute forme de discrimination à

² Les droits de l'enfant sont considérés comme thème prioritaire par la loi relative à la Coopération au Développement. Il existe également une note stratégique « Le Respect des Droits de l'Enfant ».

³ Comité des droits de l'enfant. Cinquante-quatrième session du 25 mai-11 juin 2010. Observations finales: Belgique. Observation 29

l'égard des femmes (CEDAW). L'UNICEF lutte donc pour obtenir le respect de tous les droits des enfants, en toutes circonstances, dans les situations d'urgence mais aussi avant et après une urgence. L'UNICEF collabore avec les Nations Unies, des ONG et d'autres organisations à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un certain nombre d'initiatives de réforme humanitaire. Le changement recherché est de parvenir à une réponse humanitaire plus prévisible, plus responsable, plus efficace et durable.

Au niveau des entreprises également, les connaissances et l'intégration des droits de l'enfant sont limitées. Le rôle des entreprises dans le développement est de plus en plus reconnu (voir, par exemple, la note stratégique "Coopération belge au développement et secteur privé local : un appui au service du développement humain durable" de 2014). Le plaidoyer d'UNICEF Belgique vis-à-vis des entreprises vise à renforcer l'impact positif de ces entreprises sur les droits de l'enfant. Il contribue ainsi au commerce équitable et durable, mis en avant par la note stratégique.

Une première étape pour renforcer l'attention des acteurs pour les droits de l'enfant est de les **sensibiliser aux droits de l'enfant et d'augmenter ainsi leurs connaissances** (en lien avec l'approche D.3.1 du CSC Nord). UNICEF Belgique dispose, au travers de l'UNICEF, d'une énorme richesse en données et informations sur la situation des enfants dans le monde entier et dans des pays spécifiques (en lien avec l'approche D.1.1 du CSC Nord). Le travail de sensibilisation se fait via la diffusion des publications-clés (diffusion large) ou à travers des messages plus ciblés (visant un nombre limité d'acteurs).

Ces connaissances permettent ensuite aux acteurs d'**accorder plus d'importance aux droits de l'enfant dans leurs propres opérations**. Il n'y a pas, cependant, un lien de cause à effet, entre le fait d'être informé et le passage à l'action. Ce constat relève des expériences d'UNICEF Belgique et est identifié aussi par l'évaluation externe du programme précédent. Les acteurs sont confrontés à une multitude d'agendas comme le genre, l'environnement, l'approche droits de l'homme, les réformes de la coopération au développement, etc. qu'ils doivent intégrer. Il est difficile pour les acteurs de répondre à la fois à toutes les exigences de ces différents agendas. Pour cela, UNICEF Belgique veut créer des outils qui permettent aux acteurs d'intégrer l'agenda des droits de l'enfant avec un investissement de temps et de moyens minimal (en lien avec l'approche D.3.2 du CSC Nord). En ce qui concerne la coopération au développement et la migration, ces outils doivent faciliter la mise en œuvre concrète des droits de l'enfant dans la coopération au développement et dans les politiques d'asile. En ce qui concerne les entreprises, UNICEF Belgique s'appuiera sur les Principes régissant les Entreprises dans le Domaine des Droits de l'enfant (CRBP) existants (voir annexe).

UNICEF Belgique considère les acteurs comme des partenaires et vise à travailler en collaboration avec eux. Ainsi, l'intégration des droits de l'enfant dans les opérations des acteurs est mieux adaptée aux besoins et à la situation de chacun d'entre eux et facilite leur appropriation (en lien avec l'approche D.3.2 du CSC Nord). Néanmoins, la restriction qui en sort ici est qu'UNICEF Belgique ne peut travailler qu'avec des acteurs prêts au changement. Le travail de sensibilisation est important dans le sens où il peut faire comprendre aux acteurs quel est l'impact de leurs opérations sur les enfants et quelles sont les façons d'y intégrer les droits de l'enfant.

C'est pourquoi UNICEF Belgique fait partie des coalitions *2015 De Tijd Loopt* (le nom changera), la Plateforme Droits de l'Enfants dans la Coopération, la Plateforme Mineurs en Exil, la Coordination des ONG pour les droits de l'enfant, la Kinderrechtcoalitie et « The Shift ». Ces coalitions permettent de mettre en commun de l'expertise et d'avoir plus de poids vis-à-vis des acteurs ciblés (en lien avec l'approche D.2.1 du CSC Nord).

Tous ces processus seront accompagnés d'un suivi. Celui-ci doit permettre de les adapter lors de leur exécution pour qu'ils contribuent au maximum à la réalisation des changements.

Tout ce travail de plaidoyer sera soutenu par un « public advocacy » (OS 3) qui doit contribuer davantage à convaincre les acteurs à changer et intégrer les droits de l'enfant dans leurs opérations.

Plaidoyer envers les acteurs de l'éducation au développement : le changement recherché est plus d'attention pour les droits de l'enfant dans leurs opérations

Notre théorie du changement pour l'éducation s'inscrit dans la théorie du changement de l'analyse contextuelle commune Nord, dans sa partie « éducation au développement en milieu scolaire » avec comme cibles les étudiants et les élèves.

UNICEF Belgique veut faire en sorte que les « duty bearers » (autorités, enseignants, équipes pédagogiques...) soient informés et conscientisés par rapport aux réponses apportées par une approche « droits de l'enfant » dans l'éducation au développement en termes d'équité/pauvreté, d'égalité des filles et des garçons et d'impact du changement climatique sur ces droits.

Les acteurs concernés sont les équipes d'écoles fondamentales, les équipes des hautes écoles pédagogiques, les décideurs et influenceurs du terrain de l'enseignement.

Nous partons d'une situation où les 2.035 enseignants de notre réseau « Classes du Monde » ont acquis une sensibilité pour l'approche droits de l'enfant et y travaillent avec leurs élèves avec un focus d'apprentissage sur les

droits (Evaluation interne auprès des Classes du Monde en 2015) ; et sur l'expérience de collaborations avec des professeurs des hautes écoles pédagogiques sur ces thématiques.

Une première étape consistera donc à renforcer l'attention pour les droits de l'enfant avec notre réseau des Classes du Monde et les professeurs des hautes écoles pédagogiques qui travaillent déjà sur les droits de l'enfant dans leur classe/cours depuis des années et qui utilisent le matériel pédagogique de l'UNICEF et en sont inspirés, via des formations et un suivi lors des applications.

Une deuxième étape sera de travailler dans quelques écoles pilotes (à forte présence d'enfants vulnérables) et hautes écoles pédagogiques pilotes pour tester des approches « droits de l'enfant » de plus près. Le processus prévoit que les équipes des écoles pilotes (écoles fondamentales et des hautes écoles pédagogiques - HEP) identifient et priorisent de façon participative des défis et des espaces d'intervention au sein de leurs écoles. Le changement attendu est que les enseignants des écoles pilotes connaissent et mettent en œuvre des pratiques visant à renforcer l'approche droits d'enfants dans l'éducation au développement en termes d'équité/pauvreté, d'égalité des filles et des garçons et d'impact du changement climatique sur ces droits.

Pour favoriser ce changement, les directions des écoles pilotes doivent développer des compétences permettant la mise en œuvre et le suivi de la participation des différents acteurs scolaires dans la définition et la gestion des projets pédagogiques et d'établissement.

L'expérience démontre qu'une condition importante de succès repose sur l'intégration de la participation dans ce processus, de son suivi et de la réalisation de sa durabilité. C'est-à-dire que les enseignants, enfants/étudiants des écoles pilotes, leurs parents et d'autres parties prenantes de l'école participent activement (à leur niveau) à la définition et à la gestion du projet de leur établissement scolaire. Pour ce faire un accompagnement participatif est prévu pour les directions au niveau de la mise en œuvre et du suivi de la participation des différents acteurs scolaires.

La stratégie de partenariat à ces niveaux est de collaborer et de réaliser des liens/synergies/croisement avec les autres thématiques dans le cadre de l'enseignement, notamment avec ACODEV, NGO-federatie, Annoncer la couleur/Kleur Bekennen et les autres ACNG de l'ACC, par exemple au niveau du mapping des interventions. Toutes les activités seront également accompagnées d'un suivi. Ceci doit permettre de les adapter lors de leur exécution pour qu'elles contribuent au maximum à la réalisation des résultats et objectifs. Une condition pour aboutir à ce changement réside dans la collaboration entre enseignants et professeurs des écoles pilotes et dans l'échange des bonnes pratiques dans un processus d'apprentissage.

Nous formulons l'hypothèse que suite à notre accompagnement participatif pour identifier les réussites, bonnes pratiques et blocages, il y ait une première prise de conscience au sein des équipes des écoles pilotes (écoles et HEP) par rapport à la réponse explicite de l'approche 'droits' comme levier de changement par rapport aux droits de l'enfant dans l'éducation au développement.

Ceci suppose que les enseignants titulaires aient pu tester et s'approprier des outils et méthodologies différents de façon participative. Il sera donc important de veiller à ce que les expériences soient diversifiées en termes de thématiques et d'approches afin que chacun puisse devenir une personne ressource pour le reste de l'équipe. Ainsi les équipes pédagogiques des écoles pilotes (écoles et HEP) intégreront l'approche droits de l'enfant dans leur curriculum, pratiques pédagogiques et projet d'établissement, au fur et à mesure des premières expériences en approche droits de l'enfant, grâce à l'appui d'UNICEF Belgique, dans le processus de suivi. En termes de 'durabilité' ceci implique que les équipes pédagogiques aient pu élaborer de façon participative, chacune à leur niveau, un plan de formation continuée. Des espaces de concertation spécifiquement dédiés aux échanges d'expertises devront être planifiés à long terme également.

Les expériences et bonnes pratiques des trajets-pilotes seront capitalisées sous forme d'outils et diffusées auprès de notre réseau des Classes du Monde, des écoles et des HEP afin qu'elles soient conscientisées et y voient un intérêt (deviennent demandeuses d'instaurer le processus). Ceci implique une évolution explicite d'apprendre « sur » les droits (connaissance), vers apprendre de façon participative « par » et « pour » les droits (attitudes, compétences).

Le changement attendu ici est que les enseignants sortant de formation initiale et continue (qui ont participé ou qui ont été sensibilisés) soient conscients du rôle /des enjeux des thématiques des droits de l'enfant dans l'éducation au développement, et sont outillés pour les mettre en œuvre dans leur pratique quotidienne.

Tout au long du processus au sein des établissements pilotes, ces expériences seront vulgarisées et diffusées vers les médias d'enseignement, les réseaux des écoles Classes du Monde, les réseaux des HEP, les décideurs et influenceurs du milieu d'enseignement. Les échanges d'expériences entre écoles et HEP, dans le secteur des organisations éducatives (cf. acteurs CSC Nord A1, A2, B1, B2), vont également intégrer et renforcer ces expériences.

Ainsi ces acteurs d'enseignement seront sensibilisés et inspirés pour intégrer les droits de l'enfant dans l'éducation au développement au sein de la pratique d'enseignement, et les considérer comme levier pour faire face aux défis d'équité/pauvreté, d'égalité des filles et des garçons et d'impact du changement climatique sur ces droits. Notre expérience auprès notre réseau des Classes du Monde démontre que ces dernières peuvent constituer un premier groupe pour le partage des bonnes pratiques, pour ensuite passer le message de « bouche à l'oreille » ce que l'expérience de notre programme précédent nous a également démontré. Les équipes des écoles pilotes continueront donc d'être suivies (coaching et évaluation) afin de devenir des personnes ressources pour le plaidoyer auprès des décideurs et acteurs du monde scolaire.

C'est ainsi que de plus en plus d'équipes pédagogiques des écoles fondamentales et HEP belges connaîtront et mettront en œuvre des pratiques visant à intégrer les thématiques des droits de l'enfant dans l'éducation au développement.

Tout au long du processus et au travers d'un travail de plaidoyer ciblé, des changements seront visés dans le sens de prises d'orientations politiques claires au sein des réformes des systèmes d'enseignement et de la formation initiale de leurs enseignants, dans une perspective de formation aux droits de l'enfant dans l'éducation au développement en termes d'équité/pauvreté, d'égalité des filles et des garçons et d'impact du changement climatique sur ces droits.

Ainsi, les acteurs de l'éducation seront informés et conscients des réponses apportées par les thématiques des droits de l'enfant dans l'éducation au développement en termes d'équité/pauvreté, d'égalité des filles et des garçons et d'impact du changement climatique sur ces droits, et y porteront plus d'attention dans leurs opérations.

La ToC nous servira de support à la planification des activités et des évaluations en collaboration avec les parties prenantes et les synergies spécifiques. Suite aux évaluations, elle sera modifiée si nécessaire. La chronologie apparaissant dans la ToC permettra également d'élaborer des chronogrammes détaillés (ou autre outil) par année. Une attention particulière sera apportée à la réévaluation des risques et des hypothèses en cours de programme.

Plaidoyer envers le grand public : le changement recherché est que le grand public soutienne les acteurs ayant un lien avec le sud et les acteurs de l'éducation au développement pour qu'ils accordent plus d'attention aux droits de l'enfant dans leurs opérations

Par son plaidoyer, UNICEF Belgique veut convaincre les acteurs et décideurs politiques de prendre de bonnes décisions quant à l'intégration des droits de l'enfant dans leurs politiques et pratiques. Ces décideurs et acteurs le feront d'autant plus volontiers qu'ils se rendent compte que ces messages sont portés par une base sociale convaincue. Nous voulons donc, par cet OS3 « Public Advocacy », constituer une masse critique (du grand public) qui s'engage à influencer la perception et les décisions politiques et économiques (voir CSC, C1 p 25 D.3.3. p.39). C'est-à-dire susciter un changement, en engagement dans le grand public en faveur de notre plaidoyer. Trois hypothèses nous permettent d'espérer générer ce changement.

Nous pouvons tout d'abord compter sur l'engagement direct de notre base sociale, sur notre réseau de plus de 600 volontaires mais aussi de nos sympathisants. Encore faut-il que sur le moyen terme, nous parvenions à rajeunir cette base sociale ; d'où une attention particulière vers les 18-34 ans (voir aussi Etude SCI 2016).

Mais le nombre de nos volontaires n'est pas suffisant pour constituer cette masse critique. Notre 2^e hypothèse est donc l'engagement du grand public et tout spécialement de 2 groupes (les Millenials de 15-34 ans) et les « Global Citizen », c'est-à-dire la partie des plus de 34 ans déjà intéressée par les problématiques sociétales (enfance, environnement, migration, climat, pauvreté...) mais qui ne sait pas nécessairement comment agir au mieux. Ils répondront à notre offre d'engagement pour diverses raisons (voir étude « Common causes 2010 », p 33-35 citée dans CSC p.24§1, Expérience, étude SCI 16-24 ans 2016 p.15), pour autant que nous leur présentions une offre adaptée à l'évolution des mentalités et des formes sociétales (engagements spontanés...) et donc que nous soyons en veille technologique et informative afin de suivre cette évolution et d'adapter notre offre.

Le grand public s'engagera d'autant plus volontiers s'il s'aperçoit que la crédibilité de nos messages de plaidoyer est renforcée par les interpellations directes et prises de position d'influenceurs d'opinion : éditorialistes, médias d'opinion, blogueurs, personnalités morales ou scientifiques... pour autant qu'elles ne soient pas déjà engagées dans d'autres causes et que leur intérêt pour notre plaidoyer ne passe pas après des effets de mode ou d'actualité (voir ACC pp 76-77 + pp 97-98). Ce public de 2^e ligne a un réel effet multiplicateur (CSC p.23 + CSC – C.3.3 + CSC – D.3.3. p.39). Un des changements attendus est donc que la partie « grand public » - ou ses composantes identifiées - qui constitue la majeure partie de cette « masse critique » soit bien informée au préalable des enjeux de notre plaidoyer en matière de droits de l'enfant dans les ODD dans une approche équitable (genre...), impact du climat sur les urgences / catastrophes naturelles, migration etc. Ce changement de niveau d'information du grand public sera atteint en suivant 2 hypothèses. D'une part, il faut que ce public reçoive par les canaux classiques d'information (médias, médias digitaux, réseaux sociaux, blogs...) une information de qualité de notre part sur ces enjeux – ce sont nos activités d'information et de presse. Cette information générale est bien entendue également reçue par notre base sociale. Ceci correspond d'ailleurs au droit à l'information et à notre mission (Convention des droits de l'enfant, Art. 17 : Droit à l'information Art. 42 : Faire connaître la Convention aux enfants et aux adultes, ODD, CSC pp 24-25) pour autant que les risques identifiés dans les études préalables soient contenus (Voir les 3 enjeux principaux du secteur dans ACC Nord 8.1. pp 82-84 et surtout ses risques, ibidem, 8.5 pp 94 et suivantes. Voir aussi CSI 2016.).

D'autre part, ce grand public recevra une information directe diffusée live par notre base sociale au cours des actions de sensibilisation qu'elle mènera, par exemple, lors d'événements, de festivals, dans les entreprises.... La CSC a démontré l'utilité de cette sensibilisation directe (CSC Les objectifs répondent-ils... pp.24-25). Une attention spécifique sera portée à l'information des enfants hors cadre scolaire, les premiers concernés par leurs droits, non pas pour susciter leur engagement mais pour les rendre réceptifs aux messages du plaidoyer dans la vie de tous les jours et notamment aux questions de climat, droits équitables pour les filles et les garçons, pauvreté...).

Pour que le grand public réponde aux sollicitations d'engagement proposées par nos canaux de mobilisation ou notre base sociale, il faut que celle-ci aille effectivement vers ces publics et leur offre des modes d'engagement attractifs et correspondant à leurs attentes et aux problématiques de notre plaidoyer. L'hypothèse à la base de ce processus de changement repose sur l'expérience démontrée au cours de campagnes de plaidoyer précédentes, portées avec enthousiasme par notre base sociale. Leur efficacité a été accrue par la mise à leur disposition d'outils novateurs et performants tels que des tablettes numériques, des lunettes de vision en réalité virtuelle 3D etc. Nous devons cependant veiller au renouvellement régulier de cette base sociale, son rajeunissement et sa maîtrise des nouveaux outils mis à sa disposition.

La formation de notre base sociale constitue donc un outil de changement en soi, conformément aux recommandations exprimées dans la Fiche d'appréciation de la CSC, pp 3-4. Ces formations porteront sur les thématiques spécifiques à notre plaidoyer (Droits de l'enfant et équité (genre...) dans les ODD, migration, pauvreté, impact des urgences climatiques sur les enfants...) ainsi que sur l'utilisation des nouveaux outils d'engagement développés en tenant compte de l'évolution de la société.

La 2^e composante de notre masse critique qui s'engage, à côté des publics cibles sélectionnés, ce sont donc les influenceurs cités ci-dessus, dont le rôle est de crédibiliser et de renforcer nos messages de plaidoyer ainsi que d'interpeller directement les décideurs politiques et économiques. Ils reçoivent bien entendu les informations que nous diffusons vers les médias et le grand public, puisque la plupart font partie de ces médias. Mais nous devons avoir une approche personnalisée des plus influents afin de les convaincre de s'engager en faveur de notre plaidoyer dans les éditoriaux, cartes blanches, blogs etc. Ils le feront si nous pouvons enclencher leur prise de conscience du « *bigger than self* », (très bien décrit dans la CSC p.24 §1) et si nous assurons la crédibilité et donc la qualité des informations en provenance de l'UNICEF. Les risques liés à ce changement sont relatifs à la versatilité d'influenceurs en fonction de l'actu ou des modes ; et l'égo de certaines personnalités qui demandent une approche personnalisée, une exclusivité...

4. Analyse des risques associée au pays Belgique

Explications :										
Probabilité	1	Improbable	Effets	1	Négligeable	Niveau de risque	1	Bas	Impact résultat	Identifier sur quel(s) résultat(s) le risque aurait de l'impact. Utilisez ici la numérotation du cadre logique
	2	Possible		2	Petit		2	Moyen		
	3	Probable		3	Moyen		3	Haut		
	4	Presque sûr		4	Grand		4	Extrême		
				5	Sérieux					
Estimation du risque					Gestion du risque (pour les niveaux hauts et extrêmes)			Suivi du risque		
Source et nature du risque		Probabilité	Effets	Niveau risque	Impact résultat	Traitement	Responsable	Timing	Responsable	Quand
1. Au sein d'un ou plusieurs acteurs-cibles, il n'existe pas un environnement favorable qui permette de faire avancer les droits de l'enfant		3	4	3	OS1.2	- Sensibiliser l'acteur à l'impact de ses opérations sur les enfants et sur les façons d'y intégrer les droits de l'enfant	Advocacy Officer ODA	An 1-5	Advocacy Manager	trimestriel
2. Les acteurs sont surchargés à cause d'un grand nombre d'agendas (droits de l'enfant, genre, environnement, réforme de la coopération au développement crise des réfugiés et migrants en Europe...) dont ils doivent tenir compte		3	4	3	OS1.1, OS1.2	- Fournir des outils simples et pratiques, adaptés à la situation de chaque acteur - Collaboration en coalition (notamment la Plateforme Droits de l'Enfant dans la Coopération au Développement et un large réseau 'Droits de l'Enfant dans la Migration') pour avoir assez de poids	Advocacy Officer ODA	An 1-5	Advocacy Manager	trimestriel
3. La Commission CRBP souffre d'un manque de leadership ou ne reçoit pas assez de soutien de la part de ses partenaires		2	4	3	OS1.1, OS1.2	- UNICEF Belgique continuera en dehors de la Commission à sensibiliser les entreprises belges aux CRBP et à l'impact que les entreprises ont sur les droits des enfants.	Corporate Engagement Manager	An 1-5	Corporate Engagement Manager	trimestriel
4. Certains décideurs ou influenceurs de l'enseignement ne sont pas prêts à collaborer avec UNICEF Belgique pour l'intégration des droits de l'enfant dans l'enseignement		3	4	3	OS2.3	- Illustrer l'impact d'une approche « droits de l'enfant » en éducation afin de sensibiliser les acteurs concernés (fondée sur les faits).	Education Officer	An 1-2	Advocacy Manager	An 3 - 5

5. Les acteurs sont surchargés à cause du grand nombre d'agendas (droits de l'enfant, genre, environnement, ...) dont ils doivent tenir compte	3	4	3	OS2.1, OS2.2	- Fournir des outils simples et pratiques, adaptés à la situation de l'enseignement - Collaboration au sein des plateformes des ONG pour construire un partenariat de plaidoyer au travers des liens et croisements entre les thématiques.	Education Officer	An 1-5	Advocacy Manager	An 3 - 5
6. Sollicitation importante des décideurs et duty bearers sur des thématiques très diversifiées dans un cadre politique déjà chargé Notons que ce risque est plus élevé du côté francophone (4) que du côté néerlandophone (3).	3 ou 4	4	3 ou 4	OS 2.3	Travail en partenariat, recherche de liens et recoupements avec d'autres thématiques	Education Officer	An 1-5	Advocacy Manager	An 3 - 5
7. Des changements structurels au sein des hautes écoles pédagogiques (au niveau du personnel et des budgets) font que les directions et les professeurs des hautes écoles pédagogiques diminuent les espaces d'information et de consultation par rapport à l'intégration des thématiques « équité », « pauvreté » et « durabilité ».	3	3	3	OS 2.2	Les partenariats se basent sur des processus participatifs, afin que les projets soient au plus près de la réalité et des défis de l'enseignement. Les outils sont développés en lien avec les matières déjà proposées dans le curriculum. Le projet n'exige donc pas une réorganisation des unités d'enseignement et constitue un levier pour traiter des défis de l'enseignement. Un suivi participatif est assuré.	Education Officer	An 1-3	Advocacy Manager	An 1-3
8. La continuité des thématiques et la qualité de l'engagement ne sont pas assurées par les enseignants des écoles fondamentales en raison des économies, pressions et réorganisations réalisées au sein de l'enseignement.	3	3	3	OS 2.1	Le processus est participatif et sur mesure en lien avec les défis de l'enseignement. Les outils développés seront en lien avec les cours et les matières à enseigner et ne constituent donc pas un défi supplémentaire mais plutôt un levier pour les défis auxquels est confronté l'enseignement. Un suivi participatif sera assuré par la suite.	Education Officer	An 1-5	Advocacy Manager	Trimestriel

9. Les enseignants fraîchement diplômés ne sont pas suffisamment accompagnés pour assurer un suivi par rapport aux thématiques « équité », « pauvreté » et « durabilité ».	3	2	3	OS 2.1	Renforcement, formation et suivi participatif des écoles.	Education Officer	An 4-5	Advocacy Manager	An 4-5
10. Les outils pédagogiques pour les écoles sont digitalisés et par conséquent, toutes les écoles n'y ont pas accès (risque plus élevé côté francophone : 4)	3	3 ou 4	3	OS2.1	L'offre pédagogique est diversifiée (imprimée et digitale). L'envoi de documents par voie postale reste une option pour les enseignants.	Education Officer	An 1-5	Advocacy Manager	An 1-5
11. Suite à des décisions politiques, l'éducation au développement est cantonnée au cours de citoyenneté. Il n'existe par conséquent aucune approche transversale de l'ED dans l'enseignement.	3	3	3	OS2.1, 1.2 et 1.3	Une approche transversale des thématiques de l'ED est proposée aux enseignants, intégrant une approche « droit » répondant aux défis de l'enseignement.	Education Officer	An 1-5	Advocacy Manager	An 1-5
12. Versatilité (« ACTION SPAN ») Changements rapides et imprévisibles tant de la société (« attention span », ou temps de captation des messages, versatilité) et évolution rapide des technologies ou de leurs modes d'utilisation	4	3	3	OS 3 – R1, R2, R5	Nous devons donc consacrer une attention continue aux évolutions de la société, des thématiques, des effets de mode, mais aussi des tendances et des nouvelles technologies, principalement digitales. Développement de campagnes reposant sur un bon mediamix, la multiplication des canaux ciblés créant un environnement favorable à l'engagement Social listening tools	Equipe COM, surtout digitale	An 1-5	Management COM	trimestriel

5. Description de la prise en compte des recommandations formulées dans le cadre du Dialogue Stratégique lié à un CSC

De manière générale, UNICEF Belgique a participé à la rédaction de l'ACC Nord, et y a spécifiquement contribué par la production et la diffusion d'une étude intitulée « L'éducation aux droits de l'enfant dans la formation initiale des enseignants de l'enseignement primaire en Belgique. État des lieux, besoins et opportunités », 2016-KUL-Hiva. UNICEF Belgique, avec les membres de la plateforme « droits de l'enfant dans la coopération », a sensibilisé les membres fondateurs de tous les CSC à l'approche « droits de l'enfant ». UNICEF Belgique a également directement participé au dialogue stratégique avec la DGD concernant la partie « plaidoyer » du CSC Nord.

OS1

Le **genre** est intégré dans le résultat 1 « Les acteurs belges de la coopération au développement, de l'aide humanitaire et de la migration et de l'asile sont informés sur les droits de l'enfant dans le Sud, y compris l'égalité des filles et des garçons et l'impact du changement climatique sur ces droits » de l'OS 1. La Convention relative aux Droits de l'Enfant met en avant des principes comme l'égalité des chances et l'égalité entre les sexes (voir annexe à ce sujet). UNICEF Belgique accordera une attention particulière à ces éléments lors de ses activités de sensibilisation des décideurs politiques.

La **situation de départ, la situation souhaitée et les stratégies pour passer de l'une à l'autre** sont décrites dans le narratif de la théorie du changement. L'intégration horizontale des droits de l'enfant dans les opérations des acteurs belges dans le sud correspond à la situation souhaitée par le Comité et UNICEF Belgique. UNICEF Belgique est cependant conscient des difficultés liées au concept de « l'intégration horizontale ». Nous considérons que l'intégration horizontale est réalisée si une réflexion sur l'intégration des droits de l'enfant a eu lieu lors de la préparation des opérations d'un acteur, et si les droits de l'enfant font partie de toutes les opérations où ils sont pertinents.

Nous sommes attentifs et bien outillés pour faire remonter **la voix des enfants du Sud** dans nos actions de plaidoyer, et ce de manière **digitale** ou en face à face. Nous utilisons des informations et données de l'UNICEF qui a pour habitude d'impliquer les enfants dans ses actions dans le Sud. Nous collecterons nous-mêmes plus d'information sur la situation des enfants migrants et réfugiés dans le Sud. Ce travail se fait notamment au travers du projet *What Do You Think ?* ». Le projet est coordonné par UNICEF Belgique et mené en partenariat avec des centres d'accueil pour réfugiés ou des organisations de première ligne. Il vise à faire entendre la voix des enfants et des jeunes migrants et réfugiés qui vivent en Belgique sur le respect de leurs droits en Belgique et dans le monde. Leurs préoccupations et recommandations seront ensuite transmises au Comité des droits de l'enfant des Nations Unies et aux décideurs politiques en Belgique.

Concernant les **complémentarités et synergies**, une grande partie du travail de plaidoyer déployé par UNICEF Belgique s'effectue en réseau, mais les plateformes ou commissions sont soigneusement sélectionnées. Ses prises de position et son rôle y sont clairement définis, en fonction de son mandat.

OS2

Notre programme d'éducation au développement s'inscrit dans les cibles et agents éducatifs « *onderwijs* » et « *milieu scolaire* » des CSC, en y apportant la vision « droits de l'enfant » et nous avons contribué à l'ACC par la production et la diffusion d'une étude en ce sens.

L'éducation aux droits de l'enfant se trouve au sein de l'éducation au développement (ED) en lien avec la note stratégique de la DGD « Education au Développement » et l'ACC Nord en faisant des liens clairs avec l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire (ECMS cf. CSC et le Référentiel d'ACODEV sur « l'Education à la citoyenneté mondiale et solidaire », Actions d'éducation, de mobilisation et de plaidoyer⁴). Par ailleurs, tout cet OS se situe dans la ligne des recommandations d'Annoncer la Couleur, mettant l'émancipation au cœur des stratégies.

Dans son travail d'éducation au sein des écoles et hautes écoles pédagogiques, l'UNICEF met toujours en avant la théorie, les expériences et les témoignages de ses partenaires et groupes cibles du **Sud**. Pour ce faire, l'organisation fait appel aux documents des bureaux de terrain qui existent déjà ou formule des demandes spécifiques auprès de ces bureaux de terrain qui connaissent ou consultent les groupes cibles en question. Ces expériences du Sud servent également notre plaidoyer pour l'éducation au développement et aux droits de l'enfant. Il s'agit d'un processus dynamique et continu, rendu possible par les contacts quotidiens noués par UNICEF Belgique avec le réseau des bureaux de terrain de l'UNICEF dans le monde et partant de leurs programmes en éducation et en participation notamment.

4 Ce document est le cadre de référence d'ACODEV, la fédération francophone et germanophone des ONG de coopération au développement, en matière d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire (ECMS), élaboré collectivement au sein de celle-ci. La fédération regroupe des acteurs aux postures et visions contrastées qui s'approprient ce référentiel en fonction de leurs spécificités respectives.

Le **genre** est intégré dans notre objectif spécifique et dans nos résultats relatifs à l'éducation. Les acteurs et parties prenantes du secteur de l'enseignement fondamental partagent de bonnes pratiques intégrant d'une part l'éducation au développement et aux droits de l'enfant, et reposant d'autre part sur les thématiques « équité/pauvreté », « égalité des sexes » et « impact du changement climatique sur les droits des enfants ».

Le genre se retrouve également dans l'approche « équité » qui forme l'une des bases essentielles du travail de l'UNICEF dans le secteur de l'éducation. L'approche et la méthodologie de travail que nous développons au sein des écoles en est fortement imprégnée tout comme le contenu de tous les outils pédagogiques digitaux que nous distribuons ainsi que les outils spécifiques sur cette thématique. (<https://www.unicef.be/fr/enseignants/outils-gratuits-pour-enseignants/telecharger-outils-pedagogiques/>).

Au sein des réseaux un renforcement sera également réalisé pour l'intégration transversale du genre. UNICEF Belgique y contribuera grâce à son expertise sur les thématiques « équité » et « pauvreté ». Il s'agit donc d'une intégration à la fois horizontale/transversale mais aussi verticale, à travers des informations sur des cas ou des questions spécifiques.

L'UNICEF estime que la prise de **conscience environnementale** doit intervenir très tôt dans le processus de développement d'un individu. Pour la propre sauvegarde de ce dernier mais surtout pour avoir un effet domino dans la société.

UNICEF Belgique a par ailleurs développé un dossier pédagogique (année 2015-2016) illustrant les droits de l'enfant dans les ODD en prenant l'ODD 13 sur le changement climatique comme référence au Guatemala et en Belgique.

Au sein des réseaux, nous réaliserons également un renforcement par rapport à l'intégration transversale de l'environnement via notre expertise dans les domaines de l'équité et la pauvreté. Dans les écoles pilotes (droits de l'enfant) le cadre de l'éducation pour le développement durable sera également intégré. L'intégration est donc à la fois horizontale/transversale mais aussi verticale et s'effectuera à travers des informations sur des cas ou des questions spécifiques.

Nos **groupes cibles** sont les équipes de l'enseignement fondamental et les équipes des hautes écoles pédagogiques. Au niveau du plaidoyer, nos cibles sont les influenceurs et les décideurs du secteur de l'enseignement. C'est-à-dire : les pouvoirs organisateurs, les coupoles et les conseillers pédagogiques, les syndicats, les inspections, les ministères, les cabinets, les parlementaires,...

Nos bénéficiaires sont les élèves et les futurs enseignants de l'enseignement fondamental.

Nous avons fait le choix de continuer dans le secteur où nous avons une expérience depuis des années : l'enseignement formel fondamental, les formations continues et l'enseignement supérieur au niveau des hautes écoles pédagogiques.

Le plaidoyer commun sera orienté vers les agents éducatifs scolaires, les directions, les acteurs institutionnels de l'enseignement obligatoire (les réseaux, le ministère de l'enseignement obligatoire, l'inspection, etc.) et les acteurs institutionnels de l'enseignement supérieur (le cabinet Marcourt, l'ARES, etc.)

Suite aux processus de collaboration du programme précédent (par exemple : des brochures collaboratives du côté francophone, un processus de plaidoyer dans le cadre des socles de compétences du côté néerlandophone, et autres) et à notre participation dans le CSC nous avons inscrit dans notre programme actuel des activités de continuité du renforcement des capacités entre ACNG.

Les contributions de l'UNICEF sont notre expertise en approche droits (de l'enfant), en plaidoyer, en participation ; et nos expertises du Sud qui sont valorisées dans nos réseaux des Classes du Monde, écoles, hautes écoles pédagogiques et entre ACNG.

Nous voulons également contribuer à la réflexion sur les thématiques et à l'exploitation des liens/carrefours entre ces thématiques en éducation au développement/ECMS. Nous prévoyons aussi des collaborations communes avec des structures de recherche et d'étude dans ce contexte.

En ce qui concerne les thématiques au sein des plateformes des fédérations/coupoles, notre appui et notre expertise se concentrent sur les thématiques « inégalités » ou « équité » (un enseignement inclusif promouvant l'égalité des chances), « participation » et « droits de l'enfant ».

Un des points de départ dans le CSC (p. 16) est la pratique partant d'une approche « droits » (de l'accent sur les problèmes et les besoins des jeunes, nous évoluons vers une approche des jeunes comme ayant des droits humains fondamentaux), approche privilégiée par notre organisation et d'autres organisations « droits de l'enfant ». UNICEF Belgique a également l'expérience de gérer les **deux côtés linguistiques** (néerlandophone et francophone) aux niveaux de l'éducation au développement et des droits de l'enfant, ce qui constitue une plus-value dans la mise en œuvre du CSC, quoique les deux régimes linguistiques soient restés séparés dans leur élaboration.

Les outils digitaux font partie de notre offre pédagogique depuis déjà plusieurs programmes, valorisant la voix des enfants du Sud et du Nord. Dans le programme précédent nous avons développé de façon participative un outil **digital** sur les droits de l'enfant et l'éducation au développement.

Pour valoriser encore davantage cet outil ciblant les enseignants, nous développerons un nouvel outil s'adressant spécifiquement aux élèves. Il enrichira le site Kids (www.unicef.be/kids). Les médias sociaux sont également de plus en plus utilisés dans les actions de sensibilisation et de mobilisation des enseignants et des décideurs impliqués dans les changements du monde scolaire.

OS3

Notre programme, dont cet OS 3 Public Advocacy, est calqué sur les Cibles stratégiques communes. Nous avons donc pris en compte les recommandations issues du dialogue politique qui nous ont aidés à mieux cerner certaines logiques d'interventions et certains besoins de clarification.

Par sa présence mondiale permanente l'UNICEF est en relation avec des **milliers d'acteurs du Sud** à tous les niveaux : depuis les organisations jusqu'aux enfants eux-mêmes et aux ONG locales en passant par les gouvernements et les différents niveaux d'autorité dans tous les domaines touchant aux droits de l'enfant. Ce réseau génère de l'information, de bonnes pratiques et, de manière plus spectaculaire sans doute, de l'innovation tant pour les aspects opérationnels que participatifs ou de communication. Ces informations sont placées au cœur de nos actions d'information et de sensibilisation ; leur richesse entraîne l'engagement de nos publics cibles. Encore plus remarquable, UNICEF Belgique va tester au cours de ce programme la technologie de participation directe des jeunes et des bénéficiaires, « U Report », adaptée au contexte européen. Cette technologie créée par les acteurs du Sud commence à trouver son utilité dans les pays « du nord ». Enfin, les acteurs du sud, partenaires de l'UNICEF, sont les interlocuteurs privilégiés des médias et témoins que nous envoyons en reportage ou mission d'information sur le terrain.

L'équité étant le cœur même de l'action de l'UNICEF et d'UNICEF Belgique en faveur des droits de l'enfant, la question du **genre** est indissociable de l'ensemble de ses actions. Nous veillons dans l'information et la sensibilisation à mettre en évidence l'égalité des genres et les inégalités constatées sur le terrain, principalement au détriment des filles, et nous restons vigilants à cette dimension dans nos actions. Un seul exemple, un peu paradoxal, les premières expériences d'utilisation du mode de participation directe « U-Report » en Europe semblent démontrer une surreprésentation des filles ; nous veillerons donc à rétablir ici aussi le principe d'équité.

UNICEF Belgique est actif depuis plus de 20 ans dans les nouveaux médias (site Internet en 1997...) et a développé un service **digital** performant, notamment pour l'activation des réseaux sociaux. Ce Programme alloue des ressources dédiées au Digital (experts en SEO, SEA, Social Media et Digital influencers) et a entamé l'élaboration d'un Intranet avec nos volontaires (base sociale).

Les veilles digitales permanentes actuelles (The Digitalist etc) vont être renforcées par des systèmes de Social Listening et un suivi de tendances appuyées également sur des études et des consultations digitales effectuées par nos partenaires tels qu'Insites.

Ce programme verra l'aboutissement de notre réflexion sur l'intégration de notre site web au système CRM qui permettra de personnaliser le contenu du site en fonction de la cible et de ses centres d'intérêt. Une telle démarche sera tentée sur l'intégration CRM-réseaux sociaux afin de limiter le risque d'« action span » décrit ci-dessus et d'entamer un dialogue permanent.

Les nouveaux médias seront également développés dans les actions de sensibilisation et pour susciter l'engagement des publics cibles en nous basant sur la première expérience de réalité virtuelle (lunettes 3D) lancée en 2015.

La ToC a clairement mis en lumière le rôle majeur de notre **base sociale** dans la poursuite des objectifs du plaidoyer/éducation via la constitution d'une masse critique composée de deux publics : les « Millenials » (18-34 ans) et les « Global Citizen » (plus de 34 ans réceptifs aux questions de société et aux enjeux mondiaux). Leur influence sur les décideurs est appuyée par la mobilisation des « influenceurs » (médias d'opinion, journalistes, blogueurs influents, personnalités...) dont les prises de position interpellent directement les décideurs politiques et économiques.

La base sociale est composée de nos quelque 600 volontaires, bien entendu, mais aussi des sympathisants que nous avons pu nous gagner dans le cadre des activités hors programme DGD. Il s'agit donc de proposer à ces publics acquis une autre forme d'engagement que financier : soutenir le plaidoyer de l'UNICEF auprès des décideurs politiques. C'est un rôle valorisant pour eux et dont ils mesurent l'impact sur les résultats du plaidoyer. Il sera donc aisé de mesurer la part de plaidoyer dans l'action de notre base sociale par rapport aux opérations de collecte de fonds même si ces dernières nécessitent toujours une prise de conscience des réalités vécues par les enfants.

Nous serons aidés dans cette démarche par les trois axes présentés dans l'ACC, dont le fait que les problématiques mondiales ne restent plus confinées à un lointain abstrait mais nous interpellent dans nos vies quotidiennes, dans nos rues... migration, pauvreté, climat (voir également la synthèse du Baromètre de la citoyenneté en fin de document non paginé), comme souligné dans les ODD.

Cette nouvelle réalité renforce le besoin d'une action de fond, de type politique, pour y faire face.

6. OS1

6.1. Fiche OS1

Outcome :		Les acteurs belges en lien avec les pays du Sud intègrent les droits des enfants dans leurs actions		
Pays :		Belgique	Cet outcome/objectif est-il couvert par un CSC ?	<i>Oui</i>
Province(s) / Etat(s) ciblé(s) :		Etat fédéral	Fédération Wallonie-Bruxelles	Vlaamse Overheid
Partenaires locaux ou parties prenantes :	<i>Partenaire 1</i>	Plateforme Droits de l'Enfant dans la Coopération au Développement et ses membres		
	<i>Partenaires 2, 3,4</i>	Commission Nationale Droits de l'Enfant	CODE	KIRECO
	<i>Partenaire 5</i>	The Shift et la FEB		
	<i>Partenaire 6</i>	La Plate-forme Mineurs en exil et ses membres		
Groupe-cible :		<p>Cet objectif spécifique se focalise sur trois groupes cibles. Il s'agit d'acteurs qui mènent des activités qui ont des liens avec le Sud :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acteurs de la coopération au développement, de l'aide humanitaire et des Affaires étrangères : DGD, les cabinets fédéraux et régionaux de la coopération au développement, le cabinet des Affaires étrangères, les commissions des Affaires étrangères de la Chambre et des parlements régionaux, le groupe belge de l'Union Interparlementaire, CTB, BIO Invest, ONG de développement - Acteurs de la migration et de l'asile : le cabinet et les administrations de l'asile et de la migration : le Commissariat général aux Réfugiés et aux Apatrides CGRA ; FEDASIL et l'Office des Etrangers (OE), la Commission intérieure de la Chambre, les membres de la Plateforme Mineurs en exil. - Des entreprises belges actives dans les pays en développement <p>En fonction de l'activité nous visons ou collaborons avec un ou plusieurs des acteurs ci-dessus.</p>		
Nombre de bénéficiaires :		<p>Direct : 300 personnes travaillent au sein des acteurs de la coopération au développement, de l'aide humanitaire, des Affaires étrangères et de la migration et de l'asile + 200 entreprises</p> <p>Bien que l'intégration des droits de l'enfant ait un impact évident sur un nombre plus grand des enfants, il est impossible de déterminer le nombre exact de bénéficiaires indirects</p> <p>En ce qui concerne les enfants dans la migration, seul le nombre de mineurs étrangers non-accompagnés est connu en Belgique : 3.919 demandes d'asile individuelles en 2015. Les enfants avec famille ne sont pas comptabilisés dans les statistiques officielles.</p>		
Secteur principal :		99820 Sensibilisation au développement		
Coûts opérationnels de l'outcome/objectif spécifique (total) :		976.469,27 €		
Markers :				
	Environnement		1	
	Genre		1	
	Droits des enfants		2	

6.2. Description Objectif Spécifique 1

	Baseline	An 3	An 5	Sources de vérification
Cible(s) stratégique(s)	CSC Nord : - D1 Renforcer la reconnaissance de notre expertise par nos groupes cibles - D2 Conclure, renforcer et/ou influencer des alliances sur des thèmes pertinents pour le développement - D3 Influencer et appuyer les décideurs politiques nationaux, européens et internationaux et les acteurs privés en faveur du développement durable et des droits humains			
Objectif spécifique 1	Les acteurs belges actifs en lien avec pays du sud intègrent les droits des enfants dans leurs actions			
Hypothèses	- Au sein des acteurs cibles, il existe un environnement favorable qui permet de faire avancer les droits de l'enfant			
Indicateur 1 – Il y a des changements concrets et durables au niveau d'au moins trois processus-clés en ce qui concerne l'intégration des droits de l'enfant dans les actions des acteurs cibles (voir explication dans la ToC)	- Une étude sur l'intégration des droits de l'enfant dans la coopération bilatérale est réalisée - Les droits de l'enfant ont été intégrés dans la moitié des ACC - Les rapports Country of Origin Information (COI) du CGRA ont seulement de l'attention pour la mutilation génitale féminine - 6 acteurs clés du secteur privé mobilisés par l'UNICEF s'engagent publiquement à respecter les droits des enfants dans leurs opérations et leurs politiques	- Les nouveaux programmes de coopération contiennent un examen de la situation des droits de l'enfant dans le pays concerné - Les rapports Country of Origin Information (COI) du CGRA ont de l'attention pour la protection des enfants - 10 acteurs clés du secteur privé mobilisés par l'UNICEF s'engagent publiquement à respecter les droits des enfants dans leurs opérations et leurs politiques	- Les nouveaux programmes de coopération contiennent un examen de la situation des droits de l'enfant dans le pays concerné et intègrent les droits de l'enfant dans tous les éléments ou ils sont applicables - Les rapports Country of Origin Information (COI) du CGRA ont de l'attention pour la protection des enfants et l'accès aux services de base - 15 acteurs clés du secteur privé mobilisés par l'UNICEF s'engagent publiquement à respecter les droits des enfants dans leurs opérations et leurs politiques	- Rapport des études - Outils - Echanges avec les acteurs - Rapports de durabilité sociétale des entreprises, codes de conduites des entreprises, websites des entreprises...
Résultat 1	Les acteurs-cibles sont informés sur les droits de l'enfant dans le Sud, y compris l'égalité des filles et des garçons et l'impact du changement climatique sur ces droits			
Hypothèses	- Les acteurs sont disposés à être informés sur les droits de l'enfant - Bon fonctionnement de la Commission CRBP en Belgique, un vrai leadership des entreprises membres de la Commission et un soutien important des organisations publiques et du secteur non-marchand de la Commission CRBP (The Shift, FEB, Ministère des Affaires étrangères)			
Indicateur 1 : Nombre de personnes des différents acteurs informées sur les droits de l'enfant dans le Sud avec des informations générales (ex. flagship reports)	140	170	200	- Nombre d'ouvertures des mailings
Indicateur 2 : Nombre de personnes informées sur les droits de l'enfant dans le Sud avec des informations ciblées	35	50	70	- Nombre de personnes contactées de façon ciblée par mail - Listes de présence des événements,

Indicateur 3 : Nombre total d'entreprises et d'"influences" du secteur privé approchés pour défendre les questions prioritaires de plaidoyer de l'UNICEF auprès de leurs pairs, la communauté des entreprises plus large, ou d'autres personnes influentes ou décideurs politiques	50	100	200	CRM d'UNICEF Belgique, listes des participants aux sessions d'information aux entreprises
Résultat 2	Les acteurs cibles sont soutenus et renforcés afin d'intégrer les droits de l'enfant dans leurs activités et sont prêts à l'action			
Hypothèses				
Indicateur 1 : Nombre d'actions spécifiques en faveur des droits de l'enfant menées par des décideurs politiques (suite à une communication ou à un événement de l'UNICEF)	5	10	10	- rapports de suivi des actions
Indicateur 2 : Il existe un changement significatif au niveau des acteurs cibles en ce qui concerne au moins trois des cinq processus d'intégration des droits de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - Une étude sur l'intégration des droits de l'enfant dans la coopération bilatérale est réalisée - Les droits de l'enfant ont été intégrés dans la moitié des ACC - Le CGRA utilise 6 « child notices » développés par l'UNICEF pour tenir compte de la situation spécifique des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Un outil concernant l'intégration des droits de l'enfant dans la coopération bilatérale est utilisé par les acteurs impliqués dans le processus - Une étude sur l'intégration des droits de l'enfant dans la coopération indirecte est réalisée - Feedback sur l'utilité et la qualité des « child notices » 	<ul style="list-style-type: none"> - Des outils concernant l'intégration des droits de l'enfant dans la coopération bilatérale et indirecte sont utilisés par les acteurs impliqués dans le processus - Desk research par le CGRA et Fedasil sur la situation des enfants dans les pays d'origine 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport des études - feedback sur les Outils - Echanges avec le CGRA <p>Formulaire d'évaluation et questionnaires remplis par les participants aux sessions d'information, aux formations, aux workshops.</p>

Conditions préalables	<p>UNICEF Belgique obtient un financement de la DGD pour ses activités.</p> <p>Les acteurs ciblés veulent collaborer avec UNICEF Belgique par rapport à l'intégration des droits de l'enfant dans leurs opérations.</p>
Typologie des activités :	<p>R1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Missions d'études - Développement d'expertise interne - Collaboration avec des acteurs académiques dans le but de renforcer nos capacités (entre autres avec la chaire « UNICEF Kinderrechten Leerstoel » à l'Université d'Anvers) - Intégration des droits de l'enfant et de l'approche fondée sur les droits dans la coopération belge au développement par le biais de l'échange, de la formation et de l'accompagnement du processus - Intégration du genre et de l'environnement dans notre développement d'expertise de façon spécifique et transversale - Production d'études, d'analyses, publications scientifiques, briefings - Diffusion médias : articles d'opinion, lettres d'information et investissement dans des supports numériques (réseaux sociaux, site web) pour faire connaître notre histoire - Séminaires et formations <p>R2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Outils de renforcement d'expertise - Participation à des plateformes - Veille de l'agenda politique - Appui à la politique avec une expertise scientifique d'excellence - Dialogue avec les décideurs belges - Participer dans les processus de rapportage (vers le Comité des droits de l'enfant et l'UPR) - Des activités de participation des enfants et des jeunes : rassembler la voix des enfants vulnérables (projet What Do You Think ?)

6.3. T4 – Coûts opérationnels OS1

Zetel België	2017	2018	2019	2020	2021	Eindtotaal
1. Investering						€ -
2. Werking	€ 71.136,54	€ 37.370,38	€ 47.908,68	€ 34.201,77	€ 35.091,83	€ 225.709,20
3. Personeel	€ 137.522,06	€ 160.949,77	€ 154.275,75	€ 147.166,67	€ 150.845,82	€ 750.760,07
3.1 Lokaal personeel						€ -
3.2 Coöperanten						€ -
3.3 Personeel hoofdzetel	€ 137.522,06	€ 160.949,77	€ 154.275,75	€ 147.166,67	€ 150.845,82	€ 750.760,07
Totaal	€ 208.658,60	€ 198.320,15	€ 202.184,43	€ 181.368,44	€ 185.937,65	€ 976.469,27

6.4. Motivation au regard des critères du CAD OS1

6.4.1. Description de la Pertinence OS1

D'après le CSC Belgique, « le plaidoyer peut [...] viser les politiques de coopération au développement [...]. Il peut aussi viser toute politique publique entrant dans le champ de la cohérence des politiques pour le développement [...] Il peut enfin concerner directement les acteurs privés, en particulier dans le but de favoriser le respect par ceux-ci des normes sociales et environnementales ». UNICEF Belgique s'inscrit dans ce cadre et mène un **plaidoyer sur l'intégration des droits de l'enfant dans les activités des acteurs belges qui ont un lien avec le Sud**. Il s'agit des acteurs de la coopération au développement, de l'aide humanitaire, des Affaires étrangères, de la migration et de l'asile, aussi bien que des entreprises actives dans le Sud.

Le plaidoyer auprès des entreprises s'inscrit également dans la note stratégique "Coopération belge au développement et secteur privé local : un appui au service du développement humain durable" de 2014. UNICEF Belgique vise à renforcer l'impact positif de ces entreprises sur les droits de l'enfant. Il contribue ainsi au commerce équitable et durable, mis en avant par la note stratégique.

Outre les acteurs gouvernementaux et les entreprises, UNICEF Belgique travaillera aussi avec des ONG de développement, qui sont des acteurs de mise en œuvre de la politique belge de coopération au développement. Malgré l'existence d'une note stratégique « Le Respect des Droits de l'Enfant dans la Coopération au Développement », l'intégration des droits de l'enfant dans les actions des ONG de développement pourrait être améliorée.

Cet objectif spécifique concerne les trois cibles stratégiques du CSC nord relatif au plaidoyer.

UNICEF Belgique travaillera sur le **renforcement de la reconnaissance de son expertise par ses groupes cibles** (cible D.1). UNICEF Belgique continuera à jouer le rôle de relais entre l'UNICEF et le contexte belge. Nous adaptons cette expertise en fonction des besoins et selon le contexte et la transmettons aux groupes cibles. Un volet « plaidoyer » sur notre site web devra rendre les informations plus accessibles. Nous continuerons aussi à développer une expertise propre en fonction du contexte belge, par exemple, sur la place des enfants dans la coopération belge au développement ou sur la situation des enfants dans les pays d'origine des enfants migrants et réfugiés qui arrivent en Belgique.

UNICEF Belgique vise à **renforcer l'attention pour les droits de l'enfant** dans le sud au sein des politiques belges du développement, de l'aide humanitaire belge, de la migration et de l'asile et au sein des entreprises belges (cible D.3). Pour cela, nous transmettons des informations pertinentes et ciblées aux acteurs (D3.1). UNICEF Belgique dialogue également avec ces groupes cibles afin de les aider à mieux intégrer les droits de l'enfant dans leurs opérations (D3.2).

Ces acteurs-cibles sont informés sur les droits de l'enfant dans le Sud, en ce compris l'**égalité** des filles et des garçons et l'impact du **changement climatique** sur ces droits. Les méthodologies et outils d'information et de dialogue sont expérimentés de longue date et évalués régulièrement, permettant ainsi à UNICEF Belgique de s'adapter de manière continue aux changements et de rester pertinent.

Ce développement de l'expertise et ce travail de dialogue se font **en collaboration avec d'autres acteurs travaillant sur les droits de l'enfant** (cible D.2), dans le cadre de la Plateforme Droits de l'enfant dans la coopération au développement.

6.4.2. Description de l'Efficacité OS1

UNICEF Belgique contribue au **renforcement de la reconnaissance de son expertise par ses groupes cibles** (cible D1 du CSC Belgique). Le renforcement de notre expertise qualitative est surtout un travail d'adaptation de l'expertise au contexte belge. L'UNICEF est reconnu pour son expertise et pour la qualité de ses informations. Afin

que ces informations soient utiles en Belgique, il faut cependant les traduire en fonction de la situation et des défis auxquels fait face notre pays.

UNICEF Belgique a également acquis une expertise spécifique et internationalement reconnue, en matière de participation des enfants. Grâce, notamment au projet What Do You Think ?, il donne ainsi la possibilité aux enfants les plus vulnérables de notre société de faire entendre leur voix dans notre plaidoyer. Nous nous basons souvent sur les recommandations émises par ces enfants.

L'expertise d'UNICEF Belgique est notamment diffusée au travers de publications et de rencontres. Des publications clés connaîtront ainsi une large diffusion. Outre cela, nous diffuserons des informations spécifiques de manière plus ciblée aux acteurs les plus pertinents. Ce ciblage répond à une recommandation de l'évaluation du programme précédent. Selon elle, le travail de sensibilisation ne tient pas assez compte des besoins des différents récepteurs. En ce qui concerne l'aide humanitaire, UNICEF Belgique, partagera le savoir-faire de l'UNICEF avec les décideurs politiques et les administrations impliquées dans l'aide humanitaire en Belgique.

La sensibilisation n'est cependant pas suffisante pour faire agir les décideurs politiques et autres acteurs. Jusqu'à présent, en ce qui concerne sa stratégie de plaidoyer, UNICEF Belgique s'est surtout concentré sur la diffusion d'informations et sur la sensibilisation. Nous avons constaté que le seul fait d'être informé n'entraîne pas forcément la mise en place d'actions en faveur des droits de l'enfant. Pour cela, nous avons décidé d'investir davantage dans le suivi des actions de sensibilisation. Nous fournirons des **outils ou des propositions d'actions concrètes afin de faciliter l'engagement des acteurs**. Il s'agit, par exemple, d'outils pour faciliter l'intégration des droits de l'enfant dans les programmes de coopération ou la proposition de la part de d'UNICEF Belgique d'initiatives parlementaires en faveur des droits de l'enfant suite à des meetings informels avec des représentants de l'UNICEF du terrain. De telle façon, UNICEF Belgique contribue à la cible D3 du CSC Belgique « Influencer et appuyer les décideurs politiques nationaux, européens et internationaux et les acteurs privés en faveur du développement durable et des droits humains ».

L'intégration horizontale des droits de l'enfant dans la coopération au développement reste l'objectif d'UNICEF Belgique dans son appui aux acteurs ciblés, conformément aux recommandations du Comité à la Belgique. Pour notre part, nous persistons à privilégier une mise en œuvre horizontale de la thématique des droits de l'enfant. Les droits de l'enfant ne peuvent pas, en ce qui nous concerne, devenir exclusivement un secteur vertical et qui ne se limiterait qu'à quelques interventions spécifiques au bénéfice des enfants. En outre, les droits de l'enfant doivent être pris en considération dans toutes les thématiques et secteurs où la coopération belge au développement est active, sans oublier les secteurs dont le rapport avec les droits de l'enfant n'est pas évident de prime abord. Ainsi, ce programme s'inscrit également dans l'approche basée sur les droits de l'homme. UNICEF Belgique est conscient des difficultés liées au concept de « l'intégration horizontale ». Pour cela, l'UNICEF développera des outils pratiques pour contribuer à cette intégration. Nous considérons que l'intégration horizontale est réalisée si une réflexion sur l'intégration des droits de l'enfant a eu lieu et si les droits de l'enfant font partie des opérations d'un acteur dans les aspects où il est pertinent.

Hormis l'intégration horizontale, UNICEF Belgique travaillera également sur des **actions concrètes** d'intégration des droits de l'homme (par exemple, des échanges au sein de l'Union Interparlementaire, des questions parlementaires, le plaidoyer du gouvernement par rapport à la situation des enfants dans un pays ou dans le monde). De telles actions concrètes peuvent contribuer à convaincre des acteurs de l'utilité pratique des droits de l'enfant et de la façon dont ils peuvent être intégrés. Ce sont des actions liées à des pays qui suscitent un intérêt de la part des décideurs politiques belges ou liées à des thèmes spécifiques. Il s'agit notamment des questions relatives aux pays partenaires de la coopération belge au développement ou d'autres pays qui ont une importance particulière pour la Belgique.

En dehors du plaidoyer « classique » vis-à-vis du gouvernement, nous intégrons aussi un **plaidoyer auprès des entreprises** dans ce programme. Le rôle des entreprises dans la société, en complément et non en remplacement de l'action des gouvernements et d'autres acteurs, devient de plus en plus important et l'on observe une prise de conscience des liens qui existent entre les Droits de l'Homme et les entreprises (liens montrés entre autres dans le baromètre sur le RSE de 2015). L'importance des droits de l'enfant est encore plus évidente dans le cadre des objectifs de développement durable. En s'engageant par rapport aux ODD, les entreprises prennent la responsabilité de commencer à travailler en interne, et veillent, par exemple, à ce que leurs activités et leurs chaînes d'approvisionnement n'aient aucun impact négatif sur les enfants et leurs familles. [Les Principes régissant les Entreprises dans le Domaine des Droits de l'enfant](#) (CRBP) offrent des conseils permettant de mieux comprendre et d'agir sur les conséquences de l'activité des entreprises sur les droits et le bien-être des enfants. Un des CRBP porte sur la relation entre les droits de l'enfant et l'environnement.

Durant ce programme, nous allons sensibiliser un maximum d'entreprises, dans le cadre de la stratégie et les programmes de l'UNICEF et de ses bureaux de terrain, ainsi que dans les orientations politiques et les pays partenaires de la coopération au développement.

Signe de la pertinence de ce plaidoyer envers les entreprises par rapport à la politique de la Belgique : la présence du Ministère des Affaires étrangères dans le 'Steering Committee' de la Commission CRBP. Les activités de la

Commission sont ainsi intégrées dans les objectifs que formule le gouvernement belge au niveau des droits de l'homme. De plus, le projet de Plan d'Action national « Entreprises et Droits de l'Homme » fait référence aux CRBP.

Le travail de plaidoyer est fait dans la mesure où il est possible **en coalition avec d'autres acteurs travaillant sur les droits de l'enfant** (cible D.2). Ces collaborations permettent d'étendre notre assise politique et publique. Il s'agit notamment de la Plateforme Droits de l'enfant dans la coopération au développement, le successeur de *2015 De Tijd Loopt (TBC)*, Kinderrechtcoalitie Vlaanderen, la CODE, et des collaborations avec The Shift et la FEB. Les outils pour l'intégration des droits de l'enfant dans la coopération seront développés, par exemple, au sein de la Plateforme Droits de l'enfant dans la coopération au développement.

Les collaborations avec des acteurs internationaux en charge de l'Asile et de la Migration (UNHCR, UNICEF, EASO) sont aussi considérées comme des références par les décideurs en charge de l'asile et de la migration.

Toutes les actions seront accompagnées d'un **suivi** et feront partie d'un processus. Ceci doit permettre d'adapter les actions lors de leur exécution pour qu'elles contribuent au maximum à la réalisation des résultats et des objectifs. L'évaluation du programma précédent révélait un manque de suivi.

6.4.3. Description de la Durabilité OS1

UNICEF Belgique prévoit que ce programme contribuera à faire en sorte que les politiques belges de la coopération au développement, de l'aide humanitaire, de l'asile et de la migration, et les entreprises belges, aient davantage un impact positif sur la vie des enfants dans le monde.

Durabilité technique : Le plaidoyer est au coeur du travail de l'UNICEF dans le monde entier. Les gouvernements sont l'un des partenaires les plus importants de l'UNICEF. Les différentes réalisations sur le terrain ne sont possibles que grâce à des collaborations constructives nouées aux divers niveaux de pouvoir. La stratégie de plaidoyer d'UNICEF Belgique est donc basée sur la **collaboration** et non sur la confrontation. Cette orientation permet une plus grande appropriation. UNICEF Belgique vise ainsi un renforcement des capacités des *duty bearers*. Les outils d'intégration des droits de l'enfant seront développés en collaboration avec les acteurs de la coopération bilatérale et ceux de la coopération indirecte. Le caractère pratique et simple de ces outils permettra aux acteurs de les utiliser indépendamment pour examiner l'intégration des droits de l'enfant dans leurs opérations et l'améliorer le cas échéant sans qu'il faille un suivi continu de la part d'UNICEF Belgique.

Les actions concrètes, telles qu'un échange entre parlementaires, seront toujours pilotées par les acteurs en question. UNICEF Belgique ne veut jouer qu'un rôle d'impulsion ou de soutien afin de garantir la durabilité de ses actions.

Aussi en ce qui concerne le plaidoyer auprès des entreprises, UNICEF Belgique ne fournit-il qu'un accompagnement. Ce sont les entreprises elles-mêmes qui pilotent l'intégration des droits de l'enfant dans leurs opérations, qui font des études d'impact et rédigent des plans d'actions. En outre, UNICEF Belgique s'appuie sur des entreprises déjà engagées pour en convaincre d'autres.

Durabilité sociale : l'UNICEF est reconnu pour son **expertise**. Nous développons de l'expertise propre afin de mieux répondre aux besoins et spécificités des acteurs avec lesquels nous travaillons. Nous visons à créer des outils simples pour aider les acteurs à intégrer les droits de l'enfant dans leurs opérations. Cette approche facilite la gestion de l'approche droits de l'enfant par ces acteurs et notre désengagement.

Durabilité financière : Les acteurs avec lesquels nous travaillons disposent d'assez de moyens pour continuer à intégrer une approche droits de l'enfant dans leurs opérations.

6.4.4. Description de l'Effizienz OS1

Le plaidoyer est une activité qui ne requiert en principe pas beaucoup de frais de fonctionnement et encore moins d'investissement en temps et en personnel. Pour qu'un **parcours de plaidoyer soit efficace, il doit bénéficier d'une bonne préparation et être bien conçu**. De la sorte, on évite des actions qui s'avèrent inutiles ultérieurement. Ainsi, sur base de notre évaluation externe, nous proposons un programme 2017-2021 augmenté de plusieurs cibles, mais pour un budget équivalent au programme précédent en ce qui concerne cet objectif spécifique.

De plus, la mise à disposition gratuite par des partenaires privés de biens ou de services à UNICEF Belgique permet de minimiser les **frais de fonctionnement**. UNICEF Belgique a la possibilité, par exemple, d'utiliser gratuitement et plusieurs fois par an une salle de conférence. Le fait d'être la capitale de l'Union européenne, fait de Bruxelles un véritable pôle d'attraction pour de nombreux représentants de l'UNICEF en mission chez nous. UNICEF Belgique profite de ces missions pour organiser des rencontres avec des décideurs politiques belges.

En ce qui concerne le plaidoyer auprès des entreprises, le budget de sensibilisation se base sur le budget d'un subside antérieur de la Flandre qui a été audité et approuvé.

Toutes les activités de plaidoyer feront partie d'un processus accompagné de « progress markers ». Ainsi, nous pourrions évaluer les progrès et les adapter à la situation, si nécessaire.

6.5. Description de la Stratégie de Partenariat spécifique pour le pays Belgique

UNICEF Belgique part de l'hypothèse que la collaboration avec des autres parties prenantes permet **d'étendre l'assise politique et publique** (hypothèse derrière la cible D2.1).

Bien qu'UNICEF Belgique travaille parfois sur des thèmes ou des questions spécifiques, notre priorité demeure **l'ensemble des droits de l'enfant**. Le choix des partenaires est cohérent avec ce thème général. Nous nous engageons dans des coalitions qui centrées sur les droits de l'enfant dans leur ensemble, comme la Plateforme Droits de l'Enfant dans la Coopération au Développement, *2015 De Tijd Loopt*, la plateforme mineurs en exil et la Commission CRBP dans The Shift.

La **Plateforme Droits de l'Enfant dans la Coopération au Développement** constitue l'une des principales parties prenantes d'UNICEF Belgique dans le cadre de ce programme. Elle vise à créer une assise sociétale et politique aussi large que possible quant à l'importance des droits de l'enfant au sein de la coopération au développement. Les membres développent des stratégies de droits de l'enfant dans le Sud, organisent des formations sur les droits de l'enfant, assurent un suivi de l'intégration des droits de l'enfant dans la coopération au développement et développent des activités de plaidoyer pour faire avancer cette intégration. Cette collaboration est organisée par une constitution alors que le financement pour les cinq années à venir est défini par un accord de collaboration. L'investissement du temps de travail dans la Plateforme dépend des priorités et capacités de chaque organisation-membre. Pour UNICEF Belgique, la Plateforme constitue la principale coalition de plaidoyer et ses activités contribuent fortement à la réalisation de l'objectif spécifique, il en est membre fondateur et en assure régulièrement le secrétariat.

The Shift est l'une des parties prenantes pour ce qui est du plaidoyer auprès des entreprises. En tant que plateforme belge du développement durable et comme secrétariat belge de UN Global Compact Network, The Shift est un partenaire important de la Commission CRBP belge (elle-même une sous-commission de UN Global Compact Belgique centré sur les droits des enfants) dont UNICEF Belgique est co-fondateur. Grâce à la solidité de son réseau et de son expertise au niveau de la durabilité dans le secteur privé, The Shift est un partenaire important pour UNICEF Belgique dans son objectif de sensibiliser le secteur privé belge à son impact sur les droits des enfants (dans le Sud et ailleurs).

6.6. Description des Synergies et Complémentarités OS1

Synergie opérationnelle

UNICEF Belgique fait partie de la coalition *2015 De Tijd Loopt*. Cette coalition continuera d'assurer le suivi politique de l'agenda 2030 au niveau belge et international. La coalition visera un ancrage local des Objectifs de Développement Durable (ODD) et de l'attention pour les ODD dans l'éducation. La coalition a pour but de faire connaître l'agenda auprès du grand public. Étant un instrument des Nations Unies, les ODD constituent l'un des cadres principaux guidant le travail d'UNICEF Belgique. Nous soutenons l'élargissement de la coalition à des acteurs en dehors de la coopération au développement et à des acteurs francophones.

UNICEF Belgique travaille en synergie avec la **Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant** et la **Kinderrechtencoalitie Vlaanderen**, deux coalitions qui coordonnent le rapportage alternatif pour le Comité des droits de l'enfant. Dans le cadre de ce programme, UNICEF Belgique contribue au rapportage alternatif en ce qui concerne la place des droits de l'enfant dans la coopération au développement belge, et contribue aux priorités éventuelles de ces coalitions qui ont un lien avec le Sud.

UNICEF Belgique travaille aussi en étroite collaboration avec la **Plateforme Mineurs en Exil** qui regroupe plus de 50 membres et Observateurs gouvernementaux et non-gouvernementaux actifs dans le domaine de l'asile et de la migration. Dans le cadre de ce programme, UNICEF Belgique travaillera avec des acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux qui sont en contact direct avec les enfants migrants et réfugiés et contribuera à faire entendre la voix des enfants dans les pays du Sud via des débats, rencontres avec les enfants eux-mêmes sur des questions liées à la situation des enfants dans le sud.

Synergie d'échange d'information

La **Fédération des Entreprises de Belgique** (FEB) soutient UNICEF Belgique depuis quelques années dans sa mission de plaidoyer. La FEB aide UNICEF Belgique à accéder au réseau des entreprises via son partenariat dans la **Commission CRBP**.

Complémentarités

UNICEF Belgique travaille en complémentarité avec le **Croix-Rouge de Belgique et Rode Kruis Vlaanderen**. Ces organisations veillent au respect des conventions internationales. Tandis que le droit international humanitaire constitue la base du travail de la Croix-Rouge de Belgique/Rode Kruis Vlaanderen, la Convention internationale relative aux droits de l'enfant constitue la base de travail principale d'UNICEF Belgique. UNICEF Belgique et la

Croix-Rouge de Belgique/Rode Kruis Vlaanderen pourraient collaborer sur les sujets qui se trouvent au carrefour du droit international humanitaire et des droits de l'enfant (exemples : l'usage des hôpitaux par des groupes armés, les enfants soldats, la violence sexuelle). Ces éventuelles collaborations se feront d'une façon ad hoc.

7. OS2

7.1. Fiche OS2

Outcome :		Les acteurs et parties prenantes du secteur de l'enseignement intègrent et partagent de bonnes pratiques d'éducation au développement et aux droits de l'enfant axées sur les thématiques 'équité', 'pauvreté' et 'durabilité' dans l'éducation.		
Pays :		Belgique	Cet outcome/objectif est-il couvert par un CSC ? oui	A1, A2, B1, B2
Province(s) / Etat(s) ciblé(s) :		Fédéral	Fédération Wallonie-Bruxelles	Vlaamse overheid
Parties prenantes :		Plan Belgique	Echo Communication	Vormen vzw
		UNCHR	Défense des Enfants Belgique	Dialoog en Democratie
		Fondation Roi Baudouin/ Koning Boudewijn Stichting	Service Droits des Jeunes	Transbaso
			Le Délégué général aux droits de l'enfant FR	Le Délégué général aux droits de l'enfant NL
			La CODE	La Kireco
			Iles de Paix, Oxfam, la Croix-Rouge	Djapo
			IFC	VVOB
			Annoncer la Couleur	Kleurbekennen
			Francisco Ferrer	Hogent
Groupe-cible :		Les acteurs du milieu de l'enseignement/scolaire Les équipes pédagogiques et éducatives des écoles fondamentales et des hautes écoles pédagogiques, et les influenceurs et les décideurs du terrain d'enseignement. C'est-à-dire : les pouvoirs organisateurs, les coupoles et les conseillers pédagogiques, les syndicats, les inspections, les ministères, les cabinets, les parlementaires, ...		
Nombre de bénéficiaires :		Nos bénéficiaires directs sont les équipes pédagogiques et éducatives de l'enseignement fondamental (3.810) et les professeurs et étudiants des hautes écoles pédagogiques (1.254), ainsi que les pouvoirs organisateurs, les coupoles et les conseillers pédagogiques, les syndicats, les inspections, les ministères, les cabinets, les parlementaires, ... Nos bénéficiaires indirects sont les élèves de l'enseignement fondamental (95.250).		
Secteur principal :		99820 Sensibilisation au développement		
Coûts opérationnels de l'outcome/objectif spécifique (total) :		958.418,21 €		
Markers :				
	Environnement			1
	Genre			1
	Droits des enfants			2

7.2. Description Objectif Spécifique 2

	Baseline	An 3	An 5	Sources de vérification
Cible(s) stratégique(s)	CSC Nord A1, A2, B1, B2			
Objectif spécifique 2	Les acteurs et parties prenantes du secteur de l'enseignement intègrent et partagent de bonnes pratiques d'éducation au développement et aux droits de l'enfant axées sur les thématiques 'équité', 'pauvreté' et 'durabilité' dans l'éducation.			
Hypothèses	Intérêt des décideurs et des influenceurs du secteur de l'enseignement, des hautes écoles pédagogiques et des écoles porté à la plus-value des thématiques proposées.			
Indicateur 1 -	Nombre d'enfants atteints par des initiatives d'éducation au développement et aux droits de l'enfant.			
! Les indicateurs sont cumulatifs	56.125	74.500	95.250	Base de données Classes du Monde et écoles pilotes
Résultat 1	Les équipes des écoles pilotes et les enseignants des Classes du Monde intègrent de bonnes pratiques d'éducation au développement et aux droits de l'enfant axées sur les thématiques 'équité', 'pauvreté' et 'durabilité' dans l'éducation.			
Hypothèses	Les enseignants des Classes du Monde et des écoles pilotes sont motivés pour faire face aux défis liés à l'équité et à la durabilité dans leur pratique quotidienne. Ils perçoivent la plus-value de l'éducation au développement, d'une approche 'droit' pour faire face à ces défis.			
Indicateur 1	Nombre d'enseignants qui bénéficient d'un renforcement des capacités en éducation au développement et aux droits de l'enfant axé sur les thématiques 'équité', 'pauvreté' et 'durabilité' dans l'éducation. (a) Nombre d'enseignants <i>sensibilisés</i> et intégrant ponctuellement l'éducation au développement et aux droits de l'enfant dans leurs pratiques pour faire face aux défis liés à l'équité et la durabilité dans l'éducation. (b) Nombre d'enseignants <i>engagés</i> et intégrant durablement et transversalement l'éducation au développement et aux droits de l'enfant dans leurs pratiques pour faire face aux défis liés à l'équité et la durabilité dans l'éducation.			
! Les indicateurs sont cumulatifs	(a) 2035 Classes du Monde (b) 95 enseignants formés	(a) 3776 (b) 455	(a) 5064 (b) 695	(a) Base de données Classes du Monde (b) inscriptions aux formations continues
Indicateur 2	Nombre d'écoles qui ont démarré formellement un trajet Ecole des droits de l'enfant à partir du partenariat Ecoles Droits de l'enfant			
! Les indicateurs sont cumulatifs	2016 :18 écoles	33 dont 2 UNICEF Belgique	40 dont 2 UNICEF Belgique	Déclarations d'engagement des écoles, documents Excel avec données des écoles, documents de suivi et rapports coachings.
Résultat 2	Les équipes des hautes écoles pédagogiques sont sensibilisées et renforcées pour intégrer l'éducation au développement et aux droits de l'enfant dans leurs programmes et pratiques pédagogiques au travers des thématiques 'équité', 'pauvreté' et 'durabilité'			
Hypothèses	Les membres des équipes pédagogiques disposent du temps nécessaire pour se concerter et se renforcer mutuellement au sujet des thématiques proposées. Les directions des hautes écoles pédagogiques sont favorables à la mise en œuvre des priorités thématiques identifiées de façon participative			
Indicateur 1	Nombre de professeurs des HEP qui bénéficient d'un renforcement des capacités en éducation au développement et aux droits de l'enfant sur les thématiques 'équité', 'pauvreté' et 'durabilité' (a) Nombre de professeurs de <i>HEP sensibilisés</i> et intégrant ponctuellement l'éducation au développement et aux droits de l'enfant dans leurs pratiques pour aborder des thématiques liées à l'équité, la pauvreté et la durabilité dans l'éducation. (b) Nombre de professeurs de <i>HEP engagés</i> et intégrant durablement et transversalement l'éducation au développement et aux droits de l'enfant dans leur programme pour faire face aux défis liés à l'équité et la durabilité dans l'éducation. (écoles et HEP pilotes y compris étudiants)			
! Les indicateurs sont cumulatifs et seront générés	(a) 56 (2 HEP pilotes)	(a) 300(10 diffusions HEP) (b) 56 (2 HEP pilotes)	(a) 630(20 diffusions HEP) (b) au min 56 (2 HEP pilotes)	Base de données Hautes Ecoles Pilotes et autres HEP

Résultat 3	Les décideurs et influenceurs du secteur de l'enseignement partagent et diffusent des initiatives et bonnes pratiques d'éducation au développement et aux droits de l'enfant considérées comme efficaces pour répondre aux défis liés à l'équité et la durabilité dans l'éducation			
Hypothèses	Les orientations politiques permettent de faire le lien avec les thématiques de ce programme. Les évidences capitalisées par les résultats 1 et 2 pour une intégration de l'approche « droits de l'enfant » sont d'une qualité suffisante pour susciter un intérêt pour ces thématiques auprès des politiciens élus.			
Indicateur 1	Nombre de décideurs et influenceurs liés au secteur de l'éducation informés de la plus-value d'une approche droit pour faire face aux défis liés à l'équité et la durabilité dans l'éducation au développement			
	10	50	100	Base de données. Listes de présence.
Indicateur 2	Nombre d'initiatives pour l'intégration d'une approche 'droits de l'enfant' dans l'éducation prises par des acteurs pertinents de l'enseignement, notamment les décideurs politiques, les réseaux d'enseignement et l'inspection scolaire			
	Trois (3) initiatives en Flandres: 1. Mandat donné par le Ministre pour la mise en place de la Commission VLOR Education et Société 2. Nouveau cadre de référence qualité de l'enseignement de l'Inspection Flamande y compris les droits de l'enfant 3. Formation continue éducation aux droits de l'enfant par la coupole GO !	Nombre d'initiatives en Flandres : 6 (cumulatif)	Nombre d'initiatives en Flandres : 9 (cumulatif)	Documents politiques, offre online des coupoles d'enseignement, réactions des politiciens
	- L'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire parle des droits de l'enfant, mais de manière isolée et cantonnée. -Travaux sur le Pacte d'Excellence où la formation à la citoyenneté a une place	L'approche 'droits de l'enfant' fait partie de la discussion de la réforme de l'enseignement francophone.	Des décideurs et coupoles réagissent positivement à des propositions concrètes pour l'intégration d'une approche « droits de l'enfant » en enseignement francophone.	Documents politiques, offre online des coupoles d'enseignement, réactions des politiciens
Conditions préalables :	Le réseau des enseignants des Classes du Monde, les équipes pédagogiques des trajets-pilotes, les décideurs et influenceurs du secteur de l'enseignement sont parties prenantes pour une collaboration dans le cadre de ce programme.			
Typologie des activités :	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Accompagnement</i> - <i>Diagnostic participatif</i> - <i>Formations continues et initiales</i> - <i>Echange d'expériences</i> - <i>Communication / Sensibilisation</i> - Production d'outils pédagogiques, notamment digitaux - <i>Participation aux plateformes de conseil et de concertation</i> - <i>Renforcement des capacités et développement d'expertise entre pairs (ACNG)</i> - <i>Publication d'études, documents de prise de position, notes</i> - <i>Réseautage, contacts, visites</i> - <i>Moments publics (conférence, journée d'étude)</i> 			

7.3. T4 – Coûts opérationnels OS2

Zetel België	2017	2018	2019	2020	2021	Eindtotaal
1. Investering	€ 4.056,97	€ -	€ -	€ -	€ -	€ 4.056,97
2. Werking	€ 119.355,53	€ 76.772,95	€ 92.591,08	€ 59.779,94	€ 58.516,05	€ 407.015,55
3. Personeel	€ 99.164,55	€ 107.930,01	€ 110.627,95	€ 113.394,26	€ 116.228,92	€ 547.345,69
3.1 Lokaal personeel						€ -
3.2 Coöperanten						€ -
3.3 Personeel hoofdzetel	€ 99.164,55	€ 107.930,01	€ 110.627,95	€ 113.394,26	€ 116.228,92	€ 547.345,69
Totaal	€ 222.577,05	€ 184.702,96	€ 203.219,03	€ 173.174,20	€ 174.744,97	€ 958.418,21

7.4. Motivation au regard des critères du CAD OS2

7.4.1. Description de la Pertinence OS2

Notre **objectif spécifique** « Les acteurs et parties prenantes du secteur de l'enseignement intègrent et partagent de bonnes pratiques d'éducation au développement et aux droits de l'enfant axées sur les thématiques 'équité' (dont l'égalité des filles et des garçons), 'pauvreté' et 'durabilité' (dont l'impact du changement climatique) dans l'éducation. » contribue aux **Cibles Stratégiques Communes** francophone Education A1 et A2 et néerlandophone Onderwijs B1 et B2 du CSC étant donné que nous sommes une ONG nationale/fédérale. Notre contribution au CSC est l'approche droits (des enfants), la participation, le principe de l'équité et les bonnes pratiques/expériences de l'UNICEF sur le terrain dans le Sud.

La Convention relative aux Droits de l'Enfant, donne à l'UNICEF le mandat de promouvoir et de protéger les droits de l'enfant en soutenant les travaux du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies. L'agrément liant l'UNICEF à UNICEF Belgique investit ce dernier d'une mission bien précise : soutenir les décideurs politiques, les professeurs et les entreprises par rapport au respect des droits de l'enfant.

Malgré l'existence d'une base juridique, les droits de l'enfant ne sont pas encore suffisamment diffusés et intégrés dans la société belge. Le Comité des droits de l'enfant encourageait la Belgique, lors de son examen en 2010, à travailler dans ce sens : « Le Comité encourage l'État partie à mettre sur pied des programmes d'enseignement et de formation systématiques portant sur les principes et les dispositions de la Convention, à l'intention des enfants, des parents et de tous les groupes professionnels travaillant pour et avec des enfants, y compris les juges, les avocats, les agents de la force publique, les enseignants, les personnels de santé et les travailleurs sociaux. Il demande à l'État partie d'inclure l'enseignement des droits de l'homme, y compris les droits de l'enfant, dans les programmes d'étude de toutes les écoles primaires et secondaires. »

Suite à notre expérience des programmes précédents, leurs évaluations et le contact avec les écoles et hautes écoles pédagogiques, nous avons fait le choix de travailler avec les **cibles et bénéficiaires** de l'enseignement fondamental formel (A1 et B1).

Afin de renforcer nos interventions au sein des écoles fondamentales, des hautes écoles pédagogiques et auprès des décideurs et stakeholders du secteur de l'enseignement, nous contribuons activement aux réseaux **d'ACNG** pour faire des liens, des recoupements et mettre en place des collaborations au niveau des thématiques et méthodologies d'intervention.

Comme décrit dans le CSC, ce programme s'inscrit également dans les priorités globales de l'agenda des **ODD**, car il contribue à atteindre l'ODD 4 qui traite de l'égalité des chances en faveur d'un enseignement inclusif et qualitatif pour tous (dont l'égalité hommes - femmes). Pour ce faire, nous nous basons sur notre expertise en **approche droits et en équité**.

Notons qu'UNICEF Belgique intègre toujours son action dans l'agenda des ODD, faisant à chaque fois le lien entre les ODD et les droits de l'enfant dans son travail d'éducation envers son groupe cible. Par le biais du matériel pédagogique qu'il met à disposition, par exemple.

Ce programme est en cohérence avec les **politiques officielles** des Ministères de l'Enseignement en communauté néerlandophone et francophone. Le programme s'inscrit dans les missions de l'enseignement en Communauté française de Belgique telles qu'elles apparaissent dans le décret Missions. La Communauté française de Belgique a récemment décidé que les élèves de l'enseignement obligatoire devront acquérir des compétences en philosophie et en citoyenneté, dans lesquelles l'éducation au développement et aux droits de l'enfant occuperont une place de premier plan. Une réforme des socles de compétences de l'enseignement

primaire est actuellement en cours en Flandres. Les secteurs de l'éducation au développement, à la citoyenneté mondiale et solidaire et aux droits de l'enfant ont mené un plaidoyer pour l'intégration des thématiques. Actuellement les droits de l'enfant sont intégrés dans les socles de compétences « Homme et Société » pour le primaire et les socles de compétences transversales pour le secondaire.

Ce programme est en phase avec les **politiques de la DGD**, dans la mesure où il s'inscrit parfaitement dans sa note stratégique « Éducation au développement ». Notre programme est en lien avec les ODD et les thématiques prioritaires. Nous travaillons avec les enseignants et les décideurs en vue d'un effet multiplicateur. Comme stipulé dans la note stratégique, nous estimons également que l'éducation au développement stimule l'exercice actif des droits tant au niveau local que global en mettant l'accent sur les droits des enfants. Dans notre offre pédagogique nous valorisons les expériences et les points de vue du Sud. Dans nos activités auprès des enseignants, l'accent est également mis sur le suivi et l'évaluation de notre impact. Enfin, nos activités seront mises en œuvre en complémentarité et synergie avec d'autres partenaires (cf. partie synergies)

Notre programme correspond également aux attentes des bénéficiaires. Plusieurs **études** et enquêtes (Enquête SCI « Ce qui préoccupe les jeunes de 16-25 ans » ; Étude ALC « L'ECM dans les écoles de l'enseignement secondaire en FWB » ; Étude KUL - Hiva « L'ECM sur mesure - évaluations des besoins dans l'enseignement secondaire flamand » - 2014-2015) montrent que **l'éducation au développement et aux droits de l'enfant** répond à une attente significative des jeunes et des acteurs de l'éducation. L'étude SCI démontre également que la majorité des jeunes interrogés se préoccupent davantage de la question des **inégalités** (en lien avec nos thématiques équité et pauvreté).

L'évaluation⁵ d'UNICEF Belgique dans le programme précédent menée auprès du réseau des Classes du Monde démontre qu'il y a peu de remise en cause de l'outil offert par UNICEF Belgique (le taux de satisfaction global atteint un total de 97 % d'enseignants satisfaits). Et en termes de méthodologies, une offre « clé sur porte », axée sur les matières et les compétences, permet aux enseignants d'intégrer l'offre dans leurs cours existants et de ne pas considérer cette offre comme une matière de plus à enseigner. Notons que 6 enseignants sur 10 ont déclaré avoir lié les activités suggérées à d'autres thématiques telles que l'égalité des **sexes / genre** (48 %), la **pauvreté** (39 %) ou encore **l'environnement** (35 %). La quasi-totalité des enseignants qui mènent des actions font le lien entre les droits de l'enfant dans le monde et en Belgique. L'évaluation nous amène également vers une approche de « faire-faire » avec une préoccupation grandissante pour le renforcement des capacités des enseignants. L'objectif étant d'évoluer vers un **désengagement** au niveau de la production du matériel pédagogique afin de conférer un cadre de durabilité plus large à nos interventions.

Selon **l'étude commandée par UNICEF Belgique** qui est également **citée dans l'ACC** « L'éducation aux droits de l'enfant dans la formation initiale des enseignants de l'enseignement primaire en Belgique. État des lieux, besoins et opportunités » Étude KUL – Hiva », il apparaît que **les professeurs des hautes écoles pédagogiques sont favorables à l'éducation aux droits de l'enfant**. Ils en reconnaissent la pertinence pour de nombreuses disciplines scolaires. Selon les professeurs interrogés, une formation à l'éducation aux droits de l'enfant peut aider les (futurs) enseignants à faire face aux défis auxquels ils sont ou seront confrontés dans leur(s) classe(s), tels que la diversité socio-culturelle, la gestion de groupe et de la discipline, le bien-être des enfants, etc. Ils y voient aussi un cadre de qualité ou déontologique permettant de réfléchir sur les pratiques enseignantes.

L'expérience de l'UNICEF au niveau de l'éducation aux droits de l'enfant et de l'éducation au développement dans les programmes précédents, ainsi que celle des autres organisations de défense des droits de l'enfant avec qui l'UNICEF collabore, ont démontré que la sensibilisation des élèves (à travers leurs enseignants) aux thématiques d'éducation au développement et d'éducation aux droits de l'enfant doit démarrer à partir **de situations mobilisatrices en lien avec le vécu des élèves** et du groupe-classe. Cela signifie que les savoir-être liés à des valeurs telles que le respect, la responsabilité, l'équité ou encore la solidarité ne s'appliqueront au niveau mondial qu'à la condition que celles-ci s'appliquent au niveau local. Il est donc indispensable que des structures de travail et des attitudes enseignantes favorisent l'expression et la participation des enfants, le respect de leur dignité humaine et des différences, et l'équité au sein de l'école. Ces compétences développées chez les élèves seront de nature à améliorer le respect mutuel aux niveaux local et global. Ceci se fait à partir d'une approche où l'on part de l'individu, vers l'autre et vers les autres : « j'ai des droits » ce qui amène à l'émancipation, « tu as des droits » ce qui demande de l'empathie, « nous avons des droits » ce qui incite à la solidarité.

Actuellement, **les inégalités dans le système scolaire** concernant l'accès à une éducation de bonne qualité constituent le plus grand défi du monde scolaire (voir rapport UNICEF Belgique 2012 « Egalité des chances à l'école, voilà ce qu'ils en pensent » ,

https://www.unicef.be/wp-content/uploads/2014/06/wdyt_egalite-des-chances-a-lecole.pdf).

Cette situation se présente de plus en plus en région flamande mais est particulièrement vivace en Wallonie et à Bruxelles où un enfant sur trois vit dans la pauvreté. Elle explique le choix des thématiques du présent programme

5 MCP Quality Services, Martine Constant Consulting Group (2015), Enquête de satisfaction auprès des enseignants. Studie in opdracht van UNICEF België.

d'UNICEF Belgique concernant ses activités d'éducation au développement et aux droits de l'enfant : la pauvreté et l'égalité des chances, l'équité et l'égalité des sexes, la durabilité et l'environnement.

UNICEF Belgique, par ailleurs, a été sollicité par les autres organisations de défense des droits de l'enfant pour mener des actions de plaidoyer en lien avec des thématiques des ACNG qui s'occupent également de l'éducation au développement et de l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire, conformément à son mandat.

7.4.2. Description de l'Efficacité OS2

Le programme précédent a largement atteint les indicateurs prévus par rapport à l'accès et l'utilisation du matériel pédagogique d'éducation au développement, s'agissant des droits de l'enfant dans le monde, et leur appropriation au sein des programmes scolaires.

Le nombre d'enseignants inscrits comme Classe du Monde ne cesse d'augmenter, avec une accélération ces trois dernières années. En plus des mesures de communication mises en œuvre par l'organisation (circulaires, présence à des salons, sites Internet, etc.) le bouche-à-oreille demeure certainement l'un des meilleurs outils de communication au sein et entre les établissements scolaires. **Cet acquis du réseau des Classes du Monde sera capitalisé de façon efficace au cours de ce programme entre autres au travers de l'échange d'expériences sur les thématiques.**

Les animations pédagogiques dans les classes, facilitées par des animateurs bénévoles, ne font plus partie de l'offre éducative d'UNICEF Belgique. Ce changement de stratégie vise à renforcer les compétences des enseignants dans leur approche pédagogique quotidienne de manière à pouvoir intégrer avec succès l'éducation au développement et aux droits de l'enfant dans les multiples aspects de leurs pratiques enseignantes, l'objectif étant d'en augmenter la durabilité de l'impact sur le terrain. Il est clair que les enseignants formés constituent des ressources clés dans la multiplication des effets et dans l'atteinte d'une plus grande durabilité sur le terrain.

Le programme précédent était davantage axé sur le contenu des droits de l'enfant et sur le soutien d'une approche « apprendre sur les droits de l'enfant ». Afin de rendre le programme actuel plus pertinent, UNICEF Belgique adaptera sa stratégie en promouvant principalement des méthodes pédagogiques innovantes qui répondent aux rapides changements des réalités actuelles, vécues par les enseignants et les élèves eux-mêmes.

Dans cette nouvelle approche, le processus d'apprentissage est conforme aux principes de la Convention relative aux Droits de l'Enfant : « participatif, interactif, tourné vers l'expérience, concret et pertinent pour sa propre vie quotidienne », et dans le respect des droits des élèves. Etant les plus proches des élèves, les enseignants sont les mieux placés pour faire vivre les droits de l'enfant en assurant un rôle d'exemple au quotidien.

Le choix est fait de se centrer principalement sur la capitalisation, l'affinement, la vulgarisation et l'actualisation des outils pédagogiques existants.

La nouveauté de ce programme réside dans la mise en place des expériences pilotes participatives dans des écoles spécifiques, dont les obstacles, réussites et bonnes pratiques seront diffusés auprès du réseau des Classes du Monde et autres écoles (directions et enseignants) en Belgique tout au long de la durée des pilotes. Ils serviront également à améliorer les formations continues et initiales, les échanges d'expériences, la création des outils pédagogiques (digitaux) et le renforcement mutuel entre ACNG.

Les expériences et activités dans les écoles (résultat 1) et hautes écoles pédagogiques (résultat 2) nourriront le plaidoyer envers les décideurs et influenceurs du secteur de l'enseignement (résultat 3). Ce plaidoyer est appuyé par des études de stratégie dans le programme précédent qui sera maintenant mis en œuvre.

Concernant les interventions dans les hautes écoles pédagogiques, les projets pilotes déjà mis en place de façon participative dans le programme précédent vont continuer et seront renforcés sur base des expériences du résultat 1. L'accompagnement des hautes écoles pédagogiques va permettre de capitaliser les expériences pour renforcer des interventions demandées par les autres hautes écoles pédagogiques et pour l'échange d'expériences et la communication/vulgarisation au sein des réseaux des HEP et le réseau des ACNG.

Le **mapping et le monitoring** des expériences au sein des écoles et hautes écoles pédagogiques vont nous permettre de nourrir nos études, publications, visites et moments publics communs avec les ACNG, pour inciter les influenceurs et décideurs politiques à diffuser des messages qui démontrent le caractère de levier de l'éducation au développement et aux droits de l'enfant pour faire face aux défis spécifiques du secteur de l'enseignement.

L'objectif du mapping est d'élaborer un journal des incidences comme outil de suivi régulier et systématique. Cet outil est basé sur la méthode de cartographie des incidences (outcome mapping) qui donne des informations sur les changements envisagés des groupes cibles et bénéficiaires finaux à travers des marqueurs de progrès. Il peut servir ainsi de système de rapportage en se concentrant sur l'impact atteint par le programme sur le terrain afin de valider ou corriger les chemins de changement prévus jusqu'en 2021.

7.4.3. Description de la Durabilité OS2

Pour atteindre l'objectif de son intervention, UNICEF Belgique fait des choix stratégiques au niveau du renforcement des capacités de son groupe cible, de l'implication et la **participation** des parties prenantes y compris des enfants ainsi qu'au niveau du renforcement des capacités mutuelles avec les autres ACNG pour atteindre l'objectif spécifique de ce programme.

En vue d'augmenter la durabilité de l'impact du programme, notons également que le rôle principal d'UNICEF Belgique est de se focaliser sur le renforcement et l'accompagnement des groupes cibles. UNICEF Belgique ne doit plus être impliqué dans l'exécution directe et ponctuelle des activités (faire) mais plutôt dans la facilitation (coaching) d'un processus collaboratif d'apprentissage mutuel auprès des groupes cibles prioritaires (faire faire). Ainsi, l'UNICEF et les groupes cibles sont des co-équipiers et des co-créeurs dans l'atteinte d'un objectif final commun.

Dans ce cadre, UNICEF Belgique a décidé de continuer la formation continue (des équipes) d'enseignants, un processus qui a été initié au cours du programme précédent à travers l'élaboration d'un module de formation testé à plusieurs reprises. Côté francophone, ce module de formation a été validé par l'IFC (Institut de la Formation en Cours de Carrière), ce qui constitue un acquis important pour ce nouveau programme.

Dans ce programme, UNICEF Belgique continue un processus de réflexion et d'intégration avec des groupes de travail dans 2 hautes écoles pédagogiques pilotes (HoGent et la Haute école Francisco Ferrer à Bruxelles) qui étaient demandeuses d'une collaboration à long terme. Le but final de ces projets pilotes est **d'intégrer l'approche droit comme levier à l'éducation au développement dans les programmes de la formation initiale des enseignants** de toutes les hautes écoles pédagogiques en Belgique (19 HEP néerlandophones et 17 HEP francophones).

Le suivi et les évaluations qui seront réalisés avec les enseignants, professeurs et étudiants des hautes écoles pédagogiques (HEP) suite à la mise en œuvre de ces trajets et formations permettront de dégager un ensemble de bonnes pratiques qui nourriront le plaidoyer collaboratif en vue de l'intégration de l'éducation au développement et aux droits de l'enfant dans la formation initiale des enseignants du primaire (résultat 3) sur base de deux stratégies de plaidoyer (1 stratégie néerlandophone et 1 stratégie francophone : output du programme précédent). Dans cette perspective, les résultats 1 et 2 (renforcement des capacités des (futurs) enseignants) et le résultat 3 (plaidoyer) se renforcent mutuellement en vue de consolider durablement les outcomes du programme.

UNICEF Belgique prend en compte le fait que les réalités au sein des HEP sont très différentes d'une école à l'autre, celles-ci disposant d'une autonomie raisonnable par rapport à leur gestion et leur approche pédagogique. Les interventions au sein des HEP seront donc développées **de façon participative et sur mesure** afin que soient prises en compte les réalités de chaque structure.

UNICEF Belgique organisera également un suivi des enseignants à leur sortie de formation initiale, afin **d'évaluer l'impact** d'un tel dispositif sur les pratiques enseignantes et sur le vécu des élèves. C'est pourquoi le choix a été fait de se centrer sur une seule HEP pilote par communauté linguistique (2 HEP au total), et de diffuser et vulgariser les pratiques et leçons apprises auprès des autres HEP en continuant de les toucher de façon ad hoc par des interventions ponctuelles (workshop, stage, ...) et la diffusion de messages de communication spécifiques.

Côté néerlandophone, UNICEF Belgique continuera à participer aux activités organisées par VELOV (L'association professionnelle des formateurs d'enseignants, qui a pour mandat de soutenir les personnes qui travaillent sur le **développement professionnel** des enseignants.). Côté francophone ce genre d'association n'existe pas.

7.4.4. Description de l'Efficiences OS2

Dans le cadre du présent programme, UNICEF Belgique a fait le choix de réduire considérablement l'impression de nouveaux outils pédagogiques. Au cours des cinq prochaines années, tenant compte de l'évolution et de l'accès aux moyens technologiques dans les écoles, les outils existants seront mis à jour, numérisés et mis à la disposition des enseignants sur le site <https://www.unicef.be/fr/enseignants/> ; et mutualisé sur les sites des partenaires. Par souci d'équité, un accès à des versions imprimées sera toujours offert gratuitement aux enseignants n'ayant pas accès à un support digital.

Cette approche se reflète concrètement par une réduction progressive des activités (et des dépenses), de production et de diffusion du matériel didactique dans ce programme. En effet la production du matériel pédagogique doit entrer dans une phase de désengagement (phasing out). Ceci se reflète également dans le budget prévu sur cinq ans avec une diminution des impressions du matériel didactique (pour évoluer vers plus de digital) et de production du matériel didactique vers la dernière année du programme.

L'accent sera mis sur le matériel téléchargeable et des outils interactifs online pour les enseignants qui ont déjà été développés, et pour lesquels nous avons prévu un budget de suivi, de mise à jour et d'entretien. Un outil pour les élèves sera développé sur base de l'outil interactif en ligne pour les enseignants afin d'actualiser et de renouveler le site www.unicef.be/kids .

Les ressources humaines se centreront encore davantage sur le renforcement des capacités des équipes scolaires (formation continue) et l'accompagnement d'un nombre restreint d'écoles primaires (écoles pilotes). L'approche est donc plutôt axée sur la **qualité** que sur la quantité des activités afin d'améliorer l'efficacité du programme, mais aussi la **durabilité** des échanges d'expérience et le **renforcement** mutuel entre pairs à tous les niveaux. Les acquis et les leçons apprises des expériences au Nord et au Sud seront vulgarisés auprès de notre réseau Classe du Monde, écoles, HEP, décideurs et ACNG de façon adaptée à chaque groupe.

Le renforcement des capacités des enseignants augmente le taux d'efficacité en termes de ressources humaines par rapport à l'impact et à la durabilité atteints sur le terrain. Ceci se reflète également au niveau du budget pour les montants attribués pour la formation continue (résultat 1) et la formation initiale (résultat 2).

Par conséquent, cette approche basée sur le renforcement des capacités des agents multiplicateurs (enseignants des écoles et hautes écoles, en cascade) occasionnera moins de frais opérationnels que le programme précédent.

Des messages précis sont diffusés via notre site web, nos médias sociaux, via notre contact cycle et dans la presse dédiée avec l'appui de nos collègues de la communication (digital support, web, contact cycle, médias sociaux...) et de la presse. Les budgets pour la diffusion des messages et des outils sont partagés entre les résultats 1 et 2 respectivement pour les outils pédagogiques, les médias sociaux et pour notre site web (très fréquenté par les étudiants des HEP et objet de nombreux téléchargements d'outils et de demandes de matériel pédagogique).

Le budget prévu pour le monitoring et le mapping est réparti de façon équitable entre les résultats 1 et 2 étant donné le nombre égal de projets pilotes au sein des écoles et hautes écoles pédagogiques.

Les contributions aux études planifiées au sein des fédérations des ONG est répartie entre les 3 objectifs spécifiques de ce programme.

L'augmentation du budget en an 3 et en 5 s'explique par les évaluations prévues (réparties sur les 3 résultats) pendant ces années et la campagne de clôture prévue vers le grand public en an 5 (2021).

7.5. Description de la Stratégie de Partenariat spécifique pour le pays Belgique

Dans l'approche stratégique pour l'intégration de l'éducation au développement et aux droits de l'enfant dans l'enseignement, UNICEF Belgique met clairement en avant la consultation de son groupe cible (enseignants, directions, hautes écoles pédagogique,...) et de ses partenaires (ONG de développement/ACNG, ONG des droits de l'enfant, acteurs d'éducation et de formation) pour mieux identifier les besoins et pour créer une assise la plus large possible visant à augmenter la durabilité de ses actions. Au sein des plateformes avec les autres ACNG, nous participerons à des échanges d'expériences en fonction des liens, des croisements et de l'apprentissage mutuel entre les thématiques et les méthodologies des différentes ACNG. (voir descriptions ci-dessous).

7.6. Description des Synergies et Complémentarités OS2

Synergie opérationnelle

Plan Belgique est un partenaire prioritaire d'UNICEF Belgique et ce depuis le programme précédent. Il existe déjà des collaborations pour la formation continue des enseignants et pour le plaidoyer envers les décideurs politiques. Ces collaborations seront renforcées dans ce programme dans le cadre de la **formation continue** (promotion et mise à échelle) et de la mise en place d'un **conseil d'appui/consultation** pour le plaidoyer commun avec d'autres organisations où UNICEF Belgique joue un rôle prépondérant vu son mandat.

UNICEF Belgique a également décidé d'élargir cette collaboration avec Plan Belgique en intégrant progressivement la plateforme **écoles droits de l'enfant** pour ce programme. Ceci implique également une collaboration des autres membres des écoles droits de l'enfant (Djapo, Kiyu, Vormen vzw, Via Don Bosco, le Délégué général aux Droits de l'Enfant francophone)

Notons qu'UNICEF Belgique et Plan Belgique se renforcent mutuellement par rapport à ces expertises spécifiques. UNICEF Belgique met l'accent sur l'enseignement fondamental, étant donné que Plan Belgique développe également une expertise en enseignement secondaire. L'UNICEF a son réseau des Classes du Monde et Plan ses écoles « droits de l'enfant ». UNICEF Belgique travaille au sein des hautes écoles pédagogiques (enseignement fondamental). L'UNICEF a une expertise en matière d'équité, de pauvreté et d'égalité des chances, et Plan se spécialise dans l'approche genre pour les filles. Les deux organisations mettent leur matériel pédagogique à disposition des autres partenaires.

Nous mettrons en place une collaboration avec l'organisation francophone **Echos Communication** durant les deux premières années du programme dans le cadre du suivi de l'école pilote francophone. A partir de la troisième année du programme, Echos Communication pourra envisager son entrée dans la plateforme écoles droits de l'enfant, étant donné son expérience avec l'UNICEF au cours des deux premières années.

Avec **Djapo**, nous poursuivrons un objectif commun de recherche d'amélioration de la qualité des outils et méthodologies, spécifiquement en ce qui concerne l'insertion des éléments disponibles du Sud (témoignages, photos...) dans les deux organisations. Si les échanges prévus dans les structures communes (plateforme écoles droits de l'enfant, MOVO....) ne suffisent pas, les deux ONG procéderont à des échanges bilatéraux sur leurs propres ressources.

Synergie échange d'informations

Suite aux processus de collaboration du programme précédent (brochures collaboratives côté francophone, processus de plaidoyer dans le cadre des socles de compétences côté néerlandophone et autres) et notre participation dans le CSC, nous avons inscrit dans notre programme actuel des activités de continuité du **renforcement des capacités mutuel entre ACNG**.

Les **contributions** de l'UNICEF sont notre expertise en approche droits (de l'enfant, la thématique équité/inégalités et en plaidoyer).

Nous voulons également collaborer avec les autres organisations « droits de l'enfant » et les autres ACNG quant à la réflexion sur les thématiques mentionnées et l'exploitation des **liens/carrefours entre ces thématiques** en éducation au développement/ECMS.

Des échanges de pratiques seront prévus avec l'ONG **Geomoun** en termes de « participation des élèves ».

Le **SDJ** (Service Droit des Jeunes) appuiera de son expertise en matière de droit scolaire les trajets menés par UNICEF Belgique avec les équipes pédagogiques des hautes écoles pédagogiques (section primaire).

DEI (Droit de l'Enfant International) apportera son expertise en matière de défense des droits de l'enfant dans le Conseil consultatif de l'éducation aux droits de l'enfant, et dans le cadre des trajets menés avec une école primaire et une haute école pédagogique francophones. UNICEF Belgique sous-traitera avec DEI une partie des formations continues (FR) destinées aux enseignants de l'enseignement primaire. Des synergies seront également élaborées dans ces mêmes cadres avec le Haut Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés – **UNCHR, Vormen vzw, Dialoog en Democratie**, ainsi que d'autres qui se présenteraient en cours de quinquennat.

Des collaborations communes avec des **structures de recherche et d'étude** (scientifique) sont également prévues dans ce contexte.

Au sein des réseaux, nous réaliserons également un renforcement par rapport à **l'intégration transversale du genre et de l'environnement** auquel UNICEF Belgique participera via son expertise sur les thématiques « équité » et « pauvreté ».

Notons que **les organisations « droits de l'enfant »** s'organisent déjà entre elles pour participer et contribuer aux différents groupes de travail au sein des fédérations (Ngo-federatie et ACODEV), le centre de connaissance d'Annoncer la Couleur/Kleur Bekennen et d'autres structures (commission VLOR,...).

Au sein de **Ngo-federatie**, nous sommes membres de la **plateforme movo** comme participant informatif, du **sous-groupe movo 'politique de l'enseignement'** comme participant informatif et de la **plateforme movo de concertation 'hoger onderwijs'** comme participant informatif.

Au sein d'ACODEV, nous participons **au groupe de pratiques et de stratégie ED et monde scolaire** comme participant actif, **au groupe de pratiques et de stratégie ED dans l'enseignement supérieur pédagogique** comme participant actif **et au groupe de travail ECMS (lié aux cibles stratégiques communes A, C et D)** comme participant actif.

Au sein du **Kenniscentrum Annoncer la Couleur, Kleur Bekennen** nous deviendrons participant informatif, étant donné que notre partenaire Vormen vzw participe déjà activement à ce centre de connaissance et intègre l'apport commun des organisations droits de l'enfant à ce groupe. Nous envisageons toutefois de participer activement à ce groupe si l'une des thématiques spécifiques ciblées peut être liée à nos activités.

Au niveau des **Missions de synergie chez 11.11.11 et au C.N.C.D**, nous sommes un participant informatif.

Au niveau de la « **Commissie Onderwijs & Samenleving** » au **Vlor** nous sommes également participant informatif dans la mesure où notre partenaire Vormen vzw participe déjà activement à ce centre de connaissance et intègre déjà l'apport commun des organisations droits de l'enfant à ce groupe.

Synergie logistique

Au niveau du développement et de la promotion commune du matériel pédagogique pour les écoles et les hautes écoles pédagogiques, nous continuerons les collaborations mises en place du côté francophone avec les ONG membres d'ACODEV.

Collaborations :

Nous sommes un participant actif du **groupe de travail 'éducation aux droits de l'enfant' au sein de la 'coalition droits de l'enfant néerlandophone' (la KIRECO)**. Ce groupe de travail s'occupe du plaidoyer auprès des décideurs et influenceurs du secteur de l'enseignement néerlandophone pour l'intégration de l'éducation aux droits de l'enfant dans l'enseignement. Il sera intégré dans le comité d'appui/consultation mis en place dans le cadre de la plateforme « écoles des droits de l'enfant » avec Plan Belgique notamment. Le même processus prendra sans doute forme avec la **CODE** (côté francophone) en cours de programme.

Les organisations **DEI** (Défense des Enfants International) et **SDJ** (Service Droits des Jeunes), collaboreront avec l'UNICEF dans le cadre de ses activités dans les écoles et les hautes écoles pédagogiques côté francophone. Côté néerlandophone, nous développerons le même type de collaborations avec les organisations **Vormen vzw, Dialoog en Democratie (Erasmushogeschool Brussel) et Transbaso**. Avec le **Délégué général aux Droits de l'Enfant néerlandophone**, Droits de l'Enfant (**DGDE**) francophone, et l'**UNHCR**, il s'agit de complémentarités.

Dans le cadre de notre approche dans les hautes écoles pédagogiques (résultat 2), nous organiserons un parcours d'apprentissage sur les droits de l'enfant dans les hautes écoles pédagogiques **Hogent** (néerlandophone) et **Francisco Ferrer** (francophone). Les deux écoles fondamentales pilotes seront identifiées ainsi que les partenaires impliqués.

Notre module de formation continue a été intégré dans l'offre de l'**Institut de la Formation en cours de Carrière**. Notre module de formation continue se trouve également dans le catalogue des formations volontaires du **Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP)** ; Côté néerlandophone ce genre d'institut n'existe pas, mais les écoles cherchent l'organisation de leurs formations en fonction de leurs besoins. Le sondage des écoles néerlandophones identifie des besoins de formation en lien avec les droits de l'enfant.

COMPLEMENTARITES

Notons qu'UNICEF Belgique garde à disposition de ses partenaires des études, des expériences, des témoignages et du matériel audiovisuel des bureaux de terrain au Sud. UNICEF Belgique, en collaboration avec Plan Belgique, Vormen vzw et la Kireco, met à disposition des équipes et des services d'accompagnement pédagogiques une offre de formation d'éducation au développement et de droits de l'enfant.

Une complémentarité sera mise en place avec **La Fondation Roi Baudouin/ Koning Boudewijn Stichting** dans les interventions au sein des hautes écoles pédagogiques (UNICEF Belgique : HEP enseignement primaire et FRB/KBS : HEP enseignement maternel).

Pour le **VVOB**, il s'agit d'une complémentarité dans les interventions au sein des hautes écoles pédagogiques néerlandophones, étant donné qu'UNICEF Belgique met en place une méthodologie de projet pilote avec 1 HEP NL et que le VVOB met en place une plateforme d'échange et de renforcement avec des représentants de toutes les HEP NL.

8. OS3

8.1 Fiche OS3

Outcome	Une masse critique (du grand public) s'engage pour influencer la perception et les décisions politiques et économiques dans le cadre de notre plaidoyer en faveur des droits de chaque enfant, fille comme garçon, de manière équitable dans les ODD (CSC – C1 p.25)																				
Pays :	Belgique	Cet outcome/objectif est-il couvert par un CSC ?	OUI																		
Groupe-cible :	<p>Cibles stratégiques de 1re et 2^e lignes</p> <p>Populations vivant en Belgique, (C.1.1.) avec en particulier</p> <ul style="list-style-type: none"> > Enfants 10-13 hors cadre scolaire (information, sensibilisation) : TBC > Millenials : jeunes de 18-34 ans (idem + engagement) > « Global Citizen » ouverts aux problématiques globales (>34 ans) (idem) « Influenceurs » 																				
Nombre de bénéficiaires :	<p>Base sociale élargie (sympathisants, parrains et marraines....) C.2.2. Médias d'information générale (tous types y compris digital) C.3. Médias spécialisés pour les enfants (10-13 ans) C.3. TBC</p> <p>Population résidante en Belgique, soit un « grand public <u>potentiel</u> de (données 2013)</p> <table border="1" data-bbox="600 703 1644 887"> <thead> <tr> <th></th> <th>Public féminin</th> <th>Public masculin</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Enfants 10-13 TBC</td> <td>298.239</td> <td>311.346</td> </tr> <tr> <td>Millenials 18-34</td> <td>1.370.703</td> <td>1.387.960</td> </tr> <tr> <td>Global Citizen >34 <80</td> <td>2.978.348</td> <td>2.890.730</td> </tr> <tr> <td>Total par genre</td> <td>4.647.290</td> <td>4590036</td> </tr> <tr> <td>Total potentiel</td> <td colspan="2" style="text-align: center;">9.237.326</td> </tr> </tbody> </table> <p>C'est principalement le potentiel « Global Citizen » qui sera affiné par les études réalisées au cours de la première année. Bénéficiaires indirects : Cibles des OS1 et OS2 + enfants les plus vulnérables dans le monde</p>				Public féminin	Public masculin	Enfants 10-13 TBC	298.239	311.346	Millenials 18-34	1.370.703	1.387.960	Global Citizen >34 <80	2.978.348	2.890.730	Total par genre	4.647.290	4590036	Total potentiel	9.237.326	
	Public féminin	Public masculin																			
Enfants 10-13 TBC	298.239	311.346																			
Millenials 18-34	1.370.703	1.387.960																			
Global Citizen >34 <80	2.978.348	2.890.730																			
Total par genre	4.647.290	4590036																			
Total potentiel	9.237.326																				
Secteur principal :	99820 Sensibilisation au développement																				
Coûts opérationnels de l'outcome/objectif spécifique (total) :	1.370.288,71 €																				
Markers :																					
	Environnement	1																			
	Genre	1																			
	Droits des enfants	2																			

8.2 Description Objectif Spécifique 3

	Baseline	An 3	An 5	Sources de vérification
Cible(s) stratégique(s)	CSC Nord C.1. Informer, sensibiliser, conscientiser et/ou mobiliser les populations vivant en Belgique en faveur d'un monde équitable, solidaire, durable et égalitaire C.3. Renforcer (informer, sensibiliser, conscientiser et/ou mobiliser) et/ou collaborer avec les acteurs relais en vue d'un monde équitable, solidaire, durable et égalitaire. + D.3.3. Démontrer aux décideurs politiques et aux acteurs privés le pouvoir mobilisateur et l'assise sociale des OSC/IA sur des thèmes pertinents pour le développement			
Outcome / Objectif spécifique X (A/E/F)	Une masse critique (du grand public) s'engage pour influencer la perception et les décisions politiques et économiques dans le cadre de notre plaidoyer en faveur des droits de chaque enfant, fille comme garçon, de manière équitable dans les ODD (CSC – C1 p.25)			
Hypothèse	Les catégories du grand public visées par le programmes restent convaincues que cela vaut la peine de passer du niveau d'informé à celui d'engagé car cela aura un impact réel sur les décisions.			
Indicateur 1 Indicateur de masse critique : nombre de personnes touchées par la campagne annuelle de sensibilisation sur les thèmes de notre plaidoyer (ODD, Equité dans les droits de l'enfant dont le genre...)	1.000.000 personnes touchées par la campagne de sensibilisation <i>Wat Als/Et si</i> (2015) sur les droits de l'enfant dans SDJ	1.300.000	1.600.000	Digital : Outils analytiques des médias sociaux et site
Indicateur 2 <i>Indicateur d'engagement</i> de la masse critique : proportion de personnes de l'indicateur 1 qui s'engagent sur les réseaux sociaux en faveur des thèmes de notre plaidoyer (ODD, Equité dans les droits de l'enfant dont le genre...) ou qui suivent activement les propositions 'classiques » d'engagement sur stands etc	2,4% (calcul : somme de toutes les actions d'engagement (likes, shares, clicks-, retweets etc.) divisée par l'audience de la campagne wat als) + R1, i2 + R2, i2	+2%	+2%	Digital : Outils analytiques des médias sociaux et site Listes de participation aux événements

Résultat 1 :	Les « Global Citizen » (partie du gd public), sensibilisés, répondent aux sollicitations d'engagement d'UB et s'engagent en faveur des objectifs du plaidoyer et de l'éducation (Equité, DDE dans les ODD...)			
Hypothèses	Les « Global Citizen » - partie du grand public au-delà de 34 ans et ouvert aux problématiques mondiales – trouvent dans le plaidoyer de l'UNICEF des causes (Droits de l'enfant dans les ODD, Equité dont Genre, résilience après catastrophes naturelles...) qui méritent leur engagement par rapport à d'autres propositions. Le récent Baromètre tend à démontrer que le terrain est favorable à cette hypothèse.			
Indicateur 1 Supporters dans nos réseaux sociaux	Actuellement, tous publics confondus : 40.000 likers sur facebook + 7.000 followers sur twitter (2017 : début de ventilation par tranches d'âge)	+5% Dans les 2 catégories Millenials et Global Citizen	+5% Dans les 2 catégories Millenials et Global Citizen	Digital : Outils analytiques des médias sociaux et site Etudes Mediascore des campagnes
Indicateur 2 Engagement dans nos réseaux sociaux	2015 Engagement score Facebook & Twitter en 2015: 11,34% (Somme des actions d'engagement (likes, shares, clicks, retweets etc/. sur le total d'audience de tous les posts sur Facebook & Twitter en 2015)	+5% Dans les 2 catégories Millenials et Global Citizen	+5% Dans les 2 catégories Millenials et Global Citizen	Digital : Outils analytiques des médias sociaux et site Etudes Mediascore des campagnes Social Listening tool
Résultat 2	Les Millenials 18-34 sont réceptifs et s'engagent en faveur des objectifs du plaidoyer et de l'éducation			
Hypothèse	Les Millenials (partie du grand public formée des jeunes de 18 à 34 ans, futurs décideurs et acteurs de changement) restent ouverts à l'idée de s'engager pour une cause et considèrent l'offre d'engagement de l'UNICEF comme suffisamment attrayante par rapport aux nombreuses autres que pour justifier un engagement suivi, au-delà du « one shot ». L'évolution du tout récent Baromètre de la citoyenneté reste encourageante à cet égard.			
Indicateur 1 Nombre de Millenials 18-34 ans touchés par nos actions de sensibilisation	(mi 2015 – mi 2016) 25.000	Progression +10%	Progression +10%	Base de données participants et partenaires Digital : Outils analytiques des médias sociaux et site
Engagement : nombre de ces Millenials (R.1) qui s'engagent en s'inscrivant dans notre Contact Cycle (via don d'adresse email) ou autre mode proposé	(mi 2015 – mi 2016) 6.000	Progression +10%	Progression +10%	Base de données participants et partenaires Digital : Outils analytiques des médias sociaux et site
Résultat 3	Les jeunes - hors contexte scolaire - sont mieux informés et sensibilisés et deviennent plus réceptifs aux droits de chaque enfant, fille comme garçon, dans les ODD et aux grands enjeux du monde			
Hypothèses	Les médias d'information spécialisés continuent à couvrir l'actualité internationale et les sujets de société et les médias généralistes pour les jeunes s'ouvrent à des thématiques « sérieuses ».			

Indicateur 1 Niveau d'information via les médias spécialisés "jeunes"	1+1 chaînes de télévision et 2 journaux spécialisés consacrent au moins un dossier ou reportage aux droits de l'enfant (plaidoyer UNICEF). Base : expérience 2015	En 2019, 1+1 chaînes de télévision et 2 journaux spécialisés consacrent au moins deux dossiers ou reportages aux droits de l'enfant (plaidoyer UNICEF)	En 2021 Une opération de sensibilisation des enfants à leurs droits est menée avec des médias pas encore impliqués (en plus des précédents).	Revue de presse auxipress, CIM... Sondage auprès des jeunes sur leur perception des droits de l'enfant (thèmes du plaidoyer dont migration, pauvreté...) avec média partenaire
Résultat 4	Les influenceurs (médias influents, blogueurs..) portent les messages de plaidoyer (DDE dans les ODD, équité et genre, urgences climatiques, migration.) à l'attention des décideurs politiques			
Hypothèses	La cause spécifique des enfants et de leurs droits semble suffisamment « politique » aux influenceurs que pour justifier des prises de position claires en faveur du plaidoyer proposé par UNICEF Belgique			
Indicateur 1 <i>Nombre d'interpellations par des influenceurs</i>	Actuellement 1 carte blanche publiée 2017 : identification et mobilisation de nouveaux influenceurs (blogueurs, personnalités mobilisables)	2+2 influenceurs interpellent les décideurs politiques ou économiques sur notre plaidoyer	3+3 influenceurs interpellent les décideurs politiques ou économiques sur notre plaidoyer	Revue de presse, Etude médiascore externe sur impact des campagnes de sensibilisation
Conditions préalables :	<p>CSC D.3.3. Hypothèse à la base de cette approche : Plus nous faisons comprendre qu'une base active soutient nos positions, plus les groupes cibles du plaidoyer (décideurs politiques et économiques) seront tentés de considérer ces positions comme légitimes. Nous devons à la fois mobiliser le public et renforcer la crédibilité de nos messages par la mobilisation d'influenceurs. Voir aussi CSC – 3. Cibles stratégiques communes – Contexte p.23 et p.24.</p> <p>UNICEF Belgique a reçu et mis en place les moyens pour être en mesure de s'adresser de manière appropriée aux publics plus jeunes (Millenials) et de suivre l'évolution des tendances thématiques et technologiques qui ne manqueront pas de survenir au cours des prochaines années. Cette écoute devra également couvrir les mouvements sociétaux de profondeur (mobilisation spontanée...). Enfin, une condition favorisante serait le maintien du lien globalisant sud-nord créé au sein des ODD par l'émergence de problématiques larges (migration, pauvreté, climat) qui contribuent à créer un environnement d'identification voire de solidarité.</p>			
Typologie des activités :	<i>Typologie générale des activités prévues pour l'atteinte de l'OS et des résultats prévus. Nos résultats sont chacun structurés selon les cibles stratégiques communes ; nous schématisons donc les types d'activité selon ces cibles correspondant aux résultats adéquats.</i>			
<p>1. Typologie des activités pour l'ensemble de l'OS (Cibles stratégiques communes C.1 – C.2. – C.3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Campagnes et/ou actions de courte durée/ponctuelles en soutien au plaidoyer : une campagne d'information/sensibilisation par an, à géométrie variable et en sélectionnant les canaux les plus adéquats. Une ligne chronologique de campagne annuelle indicative a été établie, en soutien aux OS1 et OS2 et tenant compte des agendas nationaux et internationaux (élections en Belgique, ou 5^e anniversaire des SDG, par exemple). • Veille sur l'évolution technologique et informative • Réalisation d'études • « Listening tools » sur les tendances et perceptions • Suivi de l'impact de nos informations facilitant le suivi des KPI (Auxipress, analyses médiométriques,...) • Diffusion d'information de qualité par voie de presse classique et digitale • Evaluations externes 				

2. Typologie des activités pour les Résultats 1, 2 et 3 liées à la Cible stratégique commune C.1 (Grand Public) : « informer, sensibiliser, conscientiser et/ou mobiliser les populations vivant en Belgique en faveur d'un monde équitable, solidaire, durable et égalitaire. »

- Développement d'outils de sensibilisation – en grande partie digitaux – et d'engagement
- Activités d'information des jeunes, hors contexte scolaire.
- Diffusion d'une information de qualité vers les médias d'information sur les droits de l'enfant et le développement, la coopération, dans le cadre des ODD dans le but qu'ils la diffusent vers nos cibles stratégiques C1, C2 et C3 (influenceurs)
- Information par voie digitale, en pleine croissance
- Notons que ces activités d'information sont également destinées à sensibiliser les cibles C.2 et même C.3 au niveau des influenceurs.

3. Typologie des activités pour la Cible stratégique commune C.3 (Acteurs relais : médias)

Nous avons vu supra (typologie 1) les types d'activités que nous allons mener avec les médias.
D'autres types d'activités sont plus centrés sur les « influenceurs » :

- Identification de personnalités, autorités morales ou scientifiques
- Identification des influenceurs dans les médias classiques et digitaux
- Cartes blanches, billets d'opinion...
- Approche personnalisée et mobilisation des influenceurs
- Coréalisation de dossiers d'information thématiques en profondeur dans les médias

8.3. T4 – Coûts opérationnels OS3

Zetel België	2017	2018	2019	2020	2021	Eindtotaal
1. Investering	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -
2. Werking	€ 170.661,18	€ 154.514,28	€ 195.100,98	€ 177.299,80	€ 177.299,80	€ 874.876,04
3. Personeel	€ 89.755,71	€ 97.689,35	€ 100.131,66	€ 102.635,22	€ 105.200,73	€ 495.412,67
3.1 Lokaal personeel						€ -
3.2 Coöperanten						€ -
3.3 Personeel hoofdzetel	€ 89.755,71	€ 97.689,35	€ 100.131,66	€ 102.635,22	€ 105.200,73	€ 495.412,67
Totaal	€ 260.416,89	€ 252.203,63	€ 295.232,64	€ 279.935,02	€ 282.500,53	€ 1.370.288,71

8.4. Motivation au regard des critères du CAD OS3

8.4.1. Description de la Pertinence OS3

La pertinence au développement des interventions vers les publics de première et deuxième ligne a été clairement établie dans la CSC Nord, aux pp.23 à 25.

Notre Outcome relatif au Public Advocacy « *Une masse critique de l'opinion publique s'engage pour influencer les perceptions et les décisions des décideurs politiques et économiques* » s'est inspiré directement de la définition des cibles stratégiques de ces interventions mais aussi de la cible stratégique commune du Plaidoyer D.3.3. « *Démontrer aux décideurs politiques et aux acteurs privés le pouvoir mobilisateur et l'assise sociale des OSC/IA sur des thèmes pertinents pour le développement* ».

Les thèmes défendus par notre Public Advocacy sont ceux définis par nos OS de Plaidoyer et d'Education. Il ne saurait donc y avoir d'incohérence à cet égard.

Quant aux publics cibles prioritaires que nous avons sélectionnés, ils appartiennent tous à ceux identifiés dans le CSC (C.1.1., C.2.1., C.2.2., C.3.), même si les intitulés peuvent varier.

En nous concentrant sur ces publics choisis, nous évitons une dispersion de nos efforts et nous espérons susciter, par une approche spécifique et adaptée aux évolutions de ces publics, un engagement plus fort et plus durable en faveur des thèmes pertinents pour le développement (CSC). L'inscription de cet OS – et de l'ensemble du Programme – dans la CSC Nord nous donne un champ d'action clair au service duquel nous pouvons engager nos plus-values : notre expertise en droits de l'enfant en Belgique (migration) et dans le monde, le principe d'équité qui est vraiment l'ADN de l'UNICEF, y compris pour la question du genre, notre capacité de mobilisation sociale, nos relais dans le secteur privé, nos collaborations de longue date avec les médias – dont les médias spécialisés pour la jeunesse, notre réseau international impliqué dans les problématiques du développement dont l'aide d'urgence et la prévention des catastrophes naturelles... Sans oublier notre crédibilité auprès du public et des influenceurs, qui apporte de la consistance et du crédit aux causes défendues dans le CSC Nord tout comme dans ce propre programme. Le tout récent Baromètre de la Citoyenneté tend à démontrer la pertinence de cette approche au regard des comportements et attentes de nos publics cibles.

8.4.2. Description de l'Efficacité OS3

La stratégie d'intervention de l'OS3 Public Advocacy pourrait être considérée comme une stratégie de soutien aux objectifs de plaidoyer des OS1 et OS2. Elle répond en effet à l'approche de mise en œuvre opérationnelle décrite dans la CSC Plaidoyer D.3.3. (page 39), démontrer aux décideurs le pouvoir mobilisateur et d'assise sociale sur les thèmes du plaidoyer.

Les publics cibles que nous avons choisis sont directement inspirés des Cibles stratégiques de 1^{re} et 2^e lignes. Nous avons veillé à le préciser en privilégiant, parmi le grand public et ceux qui ont un effet multiplicateurs - ceux vers lesquels nous pourrions apporter une véritable plus-value soit par notre connaissance de leurs attentes et caractéristiques, soit parce qu'ils sont relativement négligés par les autres acteurs de la CSC Nord (ex. : enfants en dehors du monde scolaire – voir aussi tableau AAC).

Ces choix stratégiques opérés au sein des cibles de la CSC Nord sont aussi guidés par l'expérience acquise au cours de ces dernières années en termes de campagnes entraînant des effets politiques favorables (campagnes « écoles d'urgence », inclusion sociale à l'école et équité, WDYT, Un pas de plus vers l'école, Migration...). Notre expérience en plaidoyer et en mobilisation sociale (Public Advocacy) est ainsi mise au service du plaidoyer général du secteur tel que présenté dans la CSC dans la poursuite des ODD d'ici à 2030 en y apportant notre spécificité de la défense de la vulnérabilité des enfants dans la question du genre, face

aux aléas climatiques, dans les mouvements migratoires, dans la pauvreté...autant de menaces sur les droits des enfants et indirectement sur la réussite des ODD. Notre Public Advocacy renforcera également celui mené par les autres acteurs du secteur dans le cadre des partenariats établis par nos OS1 et OS2.

Nous sommes heureux d'avoir reçu la confirmation, par le Baromètre de la Citoyenneté, que la plus grande source d'information de nos publics cibles reste les médias classiques et l'Internet, deux points forts de notre approche. Un facteur important d'efficacité de notre programme pour cet OS3 est la constante attention que nous avons prévue pour mesurer les tendances, connaître l'évolution de nos publics et mieux cerner les attentes des publics. Des outils tels que le nouveau Baromètre de la Citoyenneté nous aident à mieux les comprendre. Associée aux évaluations programmées régulièrement, internes et externes, basées sur les kpi, cette veille nous permettra de réorienter notre action en cours de programme afin de lui donner une efficacité maximale.

8.4.3. Description de la Durabilité OS3

Le principal **impact attendu** est bien évidemment de provoquer le changement escompté. Notre programme veut avoir pour effet la constitution au sein du grand public d'une masse critique de citoyens/résidents en Belgique qui soient informés, sensibilisés aux messages de notre plaidoyer (en résumé : place des droits de l'enfant dans le développement) mais surtout qui s'engagent à les défendre selon les modes d'engagements que nous leur proposerons. Si nous obtenons cet effet, l'impact de notre programme sera plus grand. L'impact attendu par l'intervention de Public Advocacy dépasse donc la simple mobilisation puisqu'elle veut contribuer à engendrer des décisions politiques et stratégiques durables.

Un autre impact est également celui opéré sur les cibles stratégiques retenues. Même s'il y a un risque accru de versatilité dans les engagements, la sensibilisation endossée dans le domaine des droits de l'enfant restera dans les esprits et continuera à germer dans ceux des plus jeunes, les jeunes informés par les médias hors cadre scolaire et les « Millenials » ou jeunes de 18-34 ans appelés à devenir les décideurs de demain. Il en va de même pour les influenceurs et les journalistes, blogueurs... qui auront participé à la dissémination et à la crédibilisation des messages.

Pour contrer le risque de versatilité, notre OS3 Public Advocacy investit dans des techniques de fidélisation de nos publics cibles dont notre base sociale telles qu'un *contact cycle multicanal* pour assurer la pérennité de notre action.

Nous venons de voir que les changements espérés par le Programme se concrétiseraient notamment par des décisions actées dans des documents (lois, règlements, stratégies économiques et sociétales, pratiques opérationnelles) qui porteraient leurs effets sur le moyen et le long terme. C'est déjà un élément de **viabilité** dont l'impact sera assuré par les OS1 et OS2.

Notre stratégie souhaite voir nos cibles **s'approprier** la thématique des droits de l'enfant de manière durable et l'intégrer dans leur mémoire. C'est la raison pour laquelle nous sensibilisons également les jeunes hors cadre scolaire afin qu'ils n'associent pas les droits de l'enfant à une « matière » mais qu'ils les intègrent dans leur univers de loisirs, de découverte, de vie.

L'information, la sensibilisation, la participation – dès l'enfance – font partie de l'ADN de l'UNICEF et de sa mission et ces **fonctions lui sont reconnues par la Convention relative aux Droits de l'Enfant**.

8.4.4. Description de l'Efficienc e OS3

En nous basant sur notre expérience acquise au cours de ces dernières années et notamment sur les innovations que nous avons mises en œuvre dans le domaine des réseaux sociaux, des campagnes multicanaux telles que « Wat Als / Et si » sur les droits de l'enfant dans les SDG (voir <https://www.unicef.be/fr/droitsdelenfant-et-si/>) mais aussi sensibilisation du public en rue au moyen de lunettes 3D et de réalité virtuelle, nous nous avons prévu des moyens opérationnels et humains qui devraient nous permettre d'atteindre nos objectifs au moindre coût. Nos KPI internes prennent en compte la relation coût/nombres d'engagements en essayant de l'optimiser de manière continue. D'autre part, au sein des Cibles stratégiques identifiées dans la CSC Nord, nous avons précisé nos publics cibles afin de ne pas disperser nos efforts et d'atteindre des résultats durables en nous adressant à des publics offrant une plus-value optimale.

Afin d'éviter l'écueil de budgets fixés de manière trop précise qui nous enfermeraient dans des activités finalement inadaptées à l'évolution de la société (évolution des technologies, versatilité du public, développement des actions citoyennes spontanées ou engouement pour les CRBP dans le monde des entreprises pour ne citer que quelques exemples...) nous avons budgété systématiquement des activités de veille technologique et informative via des outils digitaux ou de services externes, qui nous permettront d'ajuster nos activités à l'évolution de nos cibles et donc d'augmenter l'efficacité de nos actions. Ces veilles permanentes seront complétées par des mesures régulières d'impact de nos activités – dont les campagnes et diffusion de messages de plaidoyer via les études médiamétriques- réalisées par des partenaires externes

(Insites, Auxipress/The Cube...) qui mettront à notre disposition expertise et services professionnels, nous permettant de réduire nos coûts d'analyse, de formation, d'évaluation, ou opérationnels.

8.5. Description de la Stratégie de Partenariat spécifique pour le pays Belgique

Notre OS 3 Public Advocacy ne fait pas appel à des partenariats au sens où l'entend le cadre proposé par la DGD qui serait formalisé par des conventions de partenariat. Nous agissons plutôt dans cet OS3 en termes de collaborations et de mobilisation d'acteurs spécialisés tels que les médias ou des entreprises de notre réseau, pour ne citer que ces deux exemples.

8.6. Description des Synergies et Complémentarités OS3

UNICEF Belgique fera partie du nouveau Groupe de travail d'ACODEV « Mobilisation des jeunes 18-25 ans », créé en juin 2016, au titre de synergie d'échange d'informations.

Par ailleurs et de manière plus opérationnelle, UNICEF Belgique, dans son travail de Public Advocacy, mène des actions communes avec des acteurs extérieurs au secteur, essentiellement dans le secteur privé : maisons de production, organisations d'événements, médias en coproduction, partenaires Corporate (Insites), bureaux de suivi et évaluation (The Cube...). Ces « partenariats » privés, lorsqu'ils entraînent des frais (coproductions...) font l'objet de conventions, de contrats, d'abonnements ou d'échanges d'emails précisant les interventions des parties dans le projet. Ce sont des synergies logistiques.

Enfin, UNICEF Belgique fait partie du réseau de l'UNICEF, selon un mode de collaboration clair défini dans un accord d'accréditation précisant l'autonomie des partenaires, les rôles et finalités du partenariat, la complémentarité entre ces rôles. Cette collaboration au potentiel énorme nous offre de nombreuses possibilités de tester de nouvelles formules (virtual reality...), de nous associer à des analyses internationales sur les groupes cibles et d'avoir accès à des sources d'information de première qualité.

C. PARTIE III : ANNEXES

I Annexes TOC

II Annexes OS1

III Annexes OS2